

## Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers /  
Couverture de couleur
- Covers damaged /  
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /  
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /  
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /  
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /  
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /  
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /  
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /  
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion  
along interior margin / La reliure serrée peut  
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la  
marge intérieure.
  
- Additional comments /  
Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /  
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed /  
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /  
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials /  
Comprend du matériel supplémentaire
- Blank leaves added during restorations may  
appear within the text. Whenever possible, these  
have been omitted from scanning / Il se peut que  
certaines pages blanches ajoutées lors d'une  
restauration apparaissent dans le texte, mais,  
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas  
été numérisées.



Vol. III.—No. 17.

MONTREAL, JEUDI, 25 AVRIL, 1872.

ABONNEMENT, \$3 00.  
PAR NUMERO, 7 CENTIMS.

L'INDEPENDANCE.

Persuadé que l'indépendance du pays n'est plus qu'une question d'opportunité que le moindre incident peut trancher d'un jour à l'autre, il est du devoir de nos hommes publics de préparer la place que nous devons occuper dans le nouvel état de choses.

C'est le temps de nous poser la question suivante : pouvons-nous entrer dans l'indépendance, comme nous sommes, sans modifier la constitution qui nous régit depuis cinq ans ? Nous croyons que non.

Il faudrait auparavant ou en même temps assurer davantage l'autonomie des provinces et l'indépendance de leurs institutions en faisant une délimitation plus parfaite du pouvoir fédéral et local.

Toutes les provinces sont intéressées à demander cela, en vue de l'harmonie et du bon fonctionnement de la Confédération, mais pas autant que nous qui avons des intérêts religieux et nationaux tout particuliers à sauvegarder, à mettre à l'abri des antipathies. Il ne faut pas oublier que sous ce rapport l'indépendance peut nous offrir des dangers. Nous pouvons sous le régime actuel trouver dans l'Angleterre un tribunal ou un arbitre impartial dans la plupart des cas ; nous pouvons jusqu'à un certain point espérer que loin de nos luttes, étrangère à nos divisions nationales, elle jugerait froidement les difficultés qui pourraient surgir.

Mais où trouverons-nous ce tribunal impartial dans la Confédération devenue indépendante, entourés que nous serons de provinces et de majorités hostiles ?

La première pensée de ceux qui font des constitutions pour les peuples est de prévenir les conflits et les erreurs, de fermer autant que possible la porte aux fausses interprétations. A plus forte raison ils doivent user de prudence, lorsqu'il s'agit de faire ensemble, sous un même drapeau, des nationalités si distinctes, de concilier des intérêts si divers. Toute négligence dans pareil cas est une faute grave, car on inocule dans la nouvelle constitution, dès son origine, un germe de mort qui la tuera promptement.

On dit quelquefois que dans ce siècle, et surtout dans ce pays, on n'a pas raison de se défier des animosités religieuses et nationales, que ces questions brûlantes ont fait leur temps. Il faut ne pas connaître l'histoire et le cœur humain pour émettre une pareille opinion et il faut être peu homme d'état pour agir d'après un pareil principe.

On aura beau changer la face du monde, il y a quelque chose qu'on ne changera jamais, le cœur humain, quelque chose qu'on ne pourra détruire, savoir l'amour de soi, des siens et de sa nationalité. Ces trois amours qui réellement n'en forment qu'un et s'alimentent à la même source, dureront aussi longtemps que la nature humaine ; toujours les hommes s'aimeront en eux-mêmes et dans ce qui les touche de plus près, et toujours par conséquent il faudra tenir compte des intérêts personnels, religieux et nationaux. Et même on ne pourra jamais avoir trop de prudence, prendre trop de précautions à ce sujet, car on aura beau faire, l'ambition et le fanatisme trouveront moyen de fausser l'interprétation des lois et des constitutions.

C'est la pensée qui inspira les fondateurs de l'Union Américaine et présida à l'établissement des droits d'Etat, à la division si complète des pouvoirs généraux et locaux.

Et cependant malgré le plus grand soin, que de conflits encore !

Nous avons déjà eu un exemple frappant du danger qu'il y a d'exposer les droits des minorités à des interprétations erronées. Qui ne doute, par exemple, que l'interprétation donnée par Sir John à l'Acte de Confédération, au sujet des écoles catholiques du Nouveau-Brunswick, ne soit la conséquence naturelle des exigences politiques et nationales de la majorité dans le gouvernement et la législature fédérale ?

A combien d'autres conflits ne donnera pas lieu l'Acte de Confédération ? Et qui sera juge de ces conflits lorsque nous serons indépendants ? La Cour Suprême, c'est-à-dire un tribunal composé d'hommes qui nous jugeront avec les idées et les sentiments de la majorité dont ils sanctionneront naturellement, et même souvent sans malice, la conduite.

Restreindre et bien définir la juridiction et les pouvoirs du Gouvernement Fédéral et de la Cour Suprême, de manière à assurer notre indépendance absolue dans l'exercice de nos droits et la jouissance de nos institutions religieuses et nationales, est donc pour nos hommes publics un acte de sagesse et de nécessité. Ce n'est pas seulement une question nationale, c'est encore une question politique ; le sentiment ici est d'accord avec la raison. Si ceux qui ont fait la Confédération sont sérieux dans leur projet d'en faire une grande nation indépendante, ils doivent prévenir les abus et les injustices qu'i forceraient les minorités de chercher protection sous un autre drapeau.

Nous parlerons, dans un autre article, de la constitution de la Cour Suprême qui peut être pour nous un grave danger.

Nous n'avons aujourd'hui voulu qu'effleurer la question et la recommander à la considération de la presse et de nos hommes publics. Sur ce terrain il ne devrait pas y avoir de division.

L. O. DAVID.

CHRONIQUE DE QUÉBEC.

Depuis le cinq de ce mois, Québec est dans la jubilation. Il se passe au sein de la cité un spectacle qu'il nous est rarement donné de contempler. On s'aborde tout joyeux et l'âme pleine de rayons. Quelque chose d'inaccoutumé flotte dans l'air. Chacun s'empresse de jeter un voile sur le passé pour mieux contempler l'avenir qui se présente tout constellé de brillantes promesses. Il n'y a plus de vieux garçons, plus de vieilles filles : ils célèbrent la noce d'une même idée, et oublient, sous le coup de la nouvelle, qui se répand comme une trainée de poudre, les petites misères de leur fragile et malencontreuse position. Les anciennes querelles, étouffées sous un long baiser d'amour, n'existent plus qu'à l'état de souvenir. La médiancée même, cette vieille aux mille bouches de cuivre, s'arrête, en souriant, au seuil de chaque demeure. L'amant courroucé rêve une réconciliation.

Impossible à présent de distinguer le créancier du débiteur ; celui-ci s'est enrichi de l'arrogance de l'autre ; et vous risqueriez un fatal quiproquo, si vous alliez offrir hypothèque à ce gandin qui là-bas rase les maisons, en fumant un cigare. Le travailleur, de son côté, relève bien haut le front qui, hier blanchissait d'inquiétudes et de soucis, pendant que l'épouse raconte aux enfants, qui font cercle autour d'elle, des choses ineffables, puisque leurs figures, pleines d'interrogations, dénotent le joyeux étonnement de leurs jeunes intelligences.

Vous allez peut-être croire que le printemps, qui vient d'apparaître, frais comme une rose, à l'horizon, constitue l'unique cause qui ravit ainsi Québec jusqu'au troisième ciel.

En effet, il est bien doux à l'âme le moment solennel où la nature revêt ses plus riches couleurs et lave dans l'eau des

grands fleuves son ciel azuré, comme pour souhaiter la bienvenue au nouvel hôte qui s'avance, tenant dans sa main une corbeille de fleurs. Elle ordonne : et l'oiseau, sous la ramée, entonne un hymne au créateur et redit à l'écho des solitudes un chant que l'oreille attentive savoure avec délices. La prairie, naguère stérile et pâle, se pare d'un royal manteau où la blanche marguerite le dispute à l'éclatante fraîcheur des violettes. Comme un divin encens, le parfum des lilas en fleurs, monte vers le ciel, et la terre, tressaillant de fécondité sous un plus chaud soleil, promet au gai laboureur une moisson qui fera plier ses granges.

Avouez-le. Votre âme n'est-elle pas plus à l'aise quand, au matin d'un beau jour, levé avec le soleil, vous contemplez sur la colline ce grand et harmonieux travail de la nature ?

Ce n'est pourtant pas encore là ce qui donne à Québec cette étonnante physionomie que je viens d'esquisser à larges traits.

Mais quoi donc, direz-vous, peut transfigurer ainsi toute une ville ?

Le temps de tremper ma plume, et je vous donne le secret de cette subite transformation.

Disons d'abord ce qu'était pour Québec le chemin de fer du Nord.

Si l'on pouvait calculer combien de fois ce mot a été prononcé au sein de notre ville, et noter les différents sons sur lesquels on l'a ainsi prononcé, le chiffre total nous effraierait et le désordre des sons ferait perdre la tête à Prume lui-même.

Pour nous ce mot était passé à l'état de proverbe. La tradition orale le transmettait de père en fils comme un legs sacré. C'était, en quelque sorte, comme une autre *légitime* pour les enfants. On le retrouvait dans toutes les bouches et dans tous les discours : le soir, pendant les longues veillées d'hiver, la conversation devenait languissante si l'on négligeait de prononcer ce mot qui jaillissait comme une étincelle. Il était le cri du jeune homme, l'espérance de l'homme mûr, la dernière et suprême invocation des vieillards. On en avait fait un mythe à la faveur duquel chacun brodait son histoire ou sa légende. L'imagination aidant, le chemin de fer du Nord était devenu la bête noire de notre ville. L'aïeule nous endormait sur ses genoux, en prononçant son nom, et nos malices enfantines étaient bientôt réduites à leur plus simple expression, si la vieille nous disait : tais-toi, ou je vais faire entrer le chemin de fer du Nord. C'est alors que nous étions sages : nous n'aurions pas remué pour un pain de sucre. Il nous semblait voir apparaître dans l'ombre un corps noir avec une crinière de flammes. A l'école, si l'on voulait mettre le sceau à la réputation d'un confrère paresseux, on l'appelait rien moins que le chemin de fer du Nord. Le projet de ce chemin avait été si souvent mis et remis sur le métier, on l'avait tant de fois retourné de toutes les manières et sur toutes les faces, que son nom était devenu le synonyme de lenteur et fiasco. D'un autre côté, voulait-on se mettre en évidence, chercher la popularité, faire mousser une candidature, entrer au conseil de ville, même au parlement, vite on promettait son appui sincère au chemin de fer du Nord. Cette seule promesse portait un homme sur le pavois. Si l'ouvrier manquait d'ouvrage, si la misère aux doigts décharnés frappait à sa porte en lui soufflant l'émeute, vite, encore, on étalait aux yeux, toujours éblouis, le spécifique unique, le *pain killer* de la situation. La tribune aux harangues était envahie par une nuée d'orateurs, annonçant aux quatre vents du ciel la réalisation de l'éternel projet. Et le peuple, toujours croyant, se laissait leurrer ainsi. La misère était si grande alors chez l'ouvrier, que les promesses trompeuses de ces Mirabeau de plâtre lui laissait ignorer qu'il bâtitait des châteaux en Espagne.

Maintenant que je vous ai dit ce qu'était pour Québec le chemin de fer du Nord, trouverez-vous toute naturelle cette transformation, quand j'ajouterai que le cinq de ce mois on avait enfin donné le dernier coup de plume au contrat de ce trop fameux projet ?

Mettez-vous à notre place. Imaginez que vous avez été bercé de cette douce illusion toute votre vie, que l'on a fait passer à maintes reprises, devant vos yeux, cette machine aux flancs noirs, contenant l'abondance, tout cela, sans jamais avoir pu en toucher la réalité ; et que l'on vienne vous dire un bon matin : ce qui n'était qu'un rêve est maintenant une réalité ; vous n'avez plus qu'à vous courber pour cueillir le fruit si longtemps désiré, dites-le, croirez-vous alors en notre joie et la traiterez-vous de folie ?

Parlons plus sérieusement. Le chemin de fer du Nord pour notre ville, c'est en effet l'abondance et la prospérité, c'est la joie et le bien-être, revenant

au foyer domestique; plus que cela, c'est une conquête nationale. Je dis nationale et je maintiens le mot. Car il importait avant tout de faire un grand effort, un effort magique, capable de secouer l'apathie qui nous tenait depuis si longtemps insensibles sous sa verge pesante et qui avait fait de Québec une ville oubliée parmi toutes les autres. Et qu'est-ce que Québec? Québec, c'est la ville historique par excellence, c'est en quelque sorte un temple où l'âme aime à se retremper aux sources d'un passé honorable, d'un patriotisme éclairé. Sa position, au point de vue géographique, commercial et industriel, est admirable. Le fleuve qui lui fait face et qui lèche la base de son vaste promontoire, est un défi à la tempête et une perpétuelle invitation aux milliers de navires qui viennent tous les ans y abriter leurs cargaisons et déposer sur les quais qui bordent ses rives, les nombreux envois destinés à nos marchands importateurs. Avouez-le. N'était-il pas humiliant pour la ville de Québec de se voir ainsi reléguée au second plan, elle qui avait fait rêver Champlain dans ses immortelles conceptions?

Mais, grâce à Dieu, nous avons racheté d'un seul coup cet affaissement commercial et industriel qui aurait pu nous être funeste, et Québec peut désormais défier les autres villes dans les combats de la civilisation et du progrès.

La paroisse de St. Roch, surtout, va bénéficier de cette gigantesque entreprise, du moins momentanément; car elle se trouve au centre des opérations préliminaires, et c'est dans son voisinage que l'on se propose de construire les immenses magasins et les sheds nécessités par la construction de cette voie ferrée. Ceci est d'un heureux présage pour ce populeux faubourg, qui reconquerra sous peu ce qu'il avait déjà perdu en prospérité et en bien-être. Il était temps; car cette vaste localité se dépeuplait d'une manière alarmante. L'émigration était à l'ordre du jour. On se hâtait de fuir le sol natal pour demander à un pays étranger le pain de la subsistance. Les chantiers, naguère si bruyants, ne retentissaient plus du chant des travailleurs. Une fatale inertie avait remplacé l'activité fébrile des anciens jours.

A présent, l'aurore qui se lève, annonce que nous faisons route vers des temps meilleurs.

Où, une nouvelle ère semble se lever pour la cité de Québec. Une rayonnante vision a passé devant nos yeux, et nous ne sommes plus les mêmes. Chacun cherche le moyen de faire disparaître cet état de malaise et de gêne qui enlève le progrès et cause cette nonchalance commerciale que tout le monde déplore. La signature de ce contrat fait renaître l'espérance dans les cœurs, et tous sont convaincus que c'était la dernière planche de salut qui nous restait.

Que Dieu veuille entretenir longtemps et toujours, au cœur de nos concitoyens, ces aspirations toujours vives, toujours renaissantes, vers le progrès, vers l'abondance, vers le drapeau qui flotte, sans tache et pur, sur nos têtes, et nous serons sauvés.

J'aurais encore mille choses à vous dire sur ce sujet, mais je m'aperçois que j'ai dépassé les limites d'un article ordinaire, et je m'empresse de finir.

L. P. H.

Québec, 12 avril 1872.

#### LÉGENDES DES FORGES ST. MAURICE.

Cher lecteur, vous aimez sans doute les vieilles légendes du moyen-âge! Eh bien! dans vos voyages de touriste sur la rive nord du St. Laurent, je vous conseille de suivre quelque jour la route désolée qui s'avance au-delà des coteaux des Trois-Rivières, et de vous rendre à ce nid qu'on appelle le Poste des Forges St. Maurice. Rien ne sent plus la légende que ce village. Lorsqu'on arrive au bord de la côte qui borne son horizon, et qu'on aperçoit, au pied, ces maisons longues et sombres, groupées autour d'un fourneau qui annonce plus d'un siècle d'existence; lorsqu'on regarde ce manoir qui rappelle les châteaux du moyen-âge, on se demande si l'on n'est pas sous le coup d'une illusion; si, au lieu d'un village canadien, on n'a pas sous les yeux un tableau qui nous retrace le lieu de quelque scène qui ont effrayé et charmé notre jeune imagination.

L'isolement où se trouvent les Forges St. Maurice, par suite de la mauvaise qualité du sol environnant, cette petite rivière qui ne se gonfle jamais et ne tarit jamais, qui paraît limpide, et dont les vases engloutiraient l'imprudent qui voudrait se baigner dans le cristal trompeur de ses eaux, les flots noirs du St. Maurice qui se précipitent avec un sourd murmure, la savane qui s'étend d'un côté avec son impénétrable fourrée, le coteau qui s'élève de l'autre côté comme une imprenable muraille, tout fait de ce village un des endroits les plus mystérieux du Canada.

Mais, le soir, lorsqu'on voit les flammes qui s'élèvent continuellement à plusieurs pieds au-dessus du fourneau, et répandent une lumière blafarde sur tout le village; lorsqu'on voit sous cette lumière les travailleurs errant comme des fantômes autour de leurs vieilles habitations, avec leurs vêtements noircis par le charbon et la fumée, et surtout lorsqu'on pense qu'il y a quelques années, le village était tout environné de plusieurs lieues d'épaisse forêt, on se sent l'imagination surexcitée, et l'on se dit involontairement: "il doit s'être passé ici des choses étranges." Il s'en est passé en effet, et pour connaître ces choses-là vous ne serez pas obligé de faire cent lieues: interrogez le premier-venu du village, il vous en contera de terribles. La génération nouvelle n'a rien vu par elle-même, et cela n'est pas surprenant; la demeure propre et moderne du Dr. Beauchemin, et la chapelle qui s'élève en face de cette maison semblent en effet nous dire que la religion et la civilisation ont pénétré dans les Forges, et que leur contact a fait fuir les apparitions et les sabbats d'autrefois.

Un jour, je cheminai vers St. Boniface avec le père Comeau, un bon vieux du temps passé; nous arrivions à l'endroit appelé la Pinière, à quelques arpents seulement des Forges.—Père, lui dis-je, il paraît qu'il s'est passé autrefois, dans ces endroits-ci, bien des choses extraordinaires.—Cui, monsieur, des choses comme on n'en voit plus aujourd'hui. Dans ce temps-là, le chemin des Forges passait, tout le long, au milieu d'une épaisse forêt, je me rappelle bien d'avoir vu ça dans ma jeunesse.

—Connaissez-vous alors le Poste des Forges?—Si je le connais? Oui, je vous en assure. C'est proche de la Pointe-du-Lac, ma paroisse, et puis je venais souvent travailler là, il y avait toujours de l'ouvrage, et l'on avait de si bons prix.

Dans les mortes saisons, nous n'avions rien de mieux à faire que de venir y gagner quelques sous.—Avez-vous eu connaissance vous-même des choses extraordinaires qu'on raconte.

—J'ai eu connaissance de certaines choses, mais pas de toutes, j'étais encore trop jeune dans le temps; mais le plus vieux de mes frères a tout vu cela de ses yeux, tout entendu de ses

oreilles.—Comme ça vous devez au moins avoir entendu raconter ces faits bien souvent; ne pourriez-vous pas me les rapporter, cela abrégérait le chemin?—Vous pourriez en trouver de plus savants que moi là-dessus, car je n'ai pas une bien bonne mémoire; mais enfin je vous raconterai volontiers ce dont je me souviens.

L'origine de tout ce qui arriva ainsi aux vieilles Forges se trouve dans une difficulté survenue entre M. Bell, propriétaire du Fourneau, et Mlle Poulin, des Trois-Rivières.

Mlle Poulin avait aux environs des Forges des terrains couverts de superbes érables, et M. Bell faisait couper ces érables pour en faire du charbon. Elle voulait l'empêcher comme de raison; mais c'est en vain qu'elle lui fit procès sur procès, elle ne put jamais rien gagner. Mlle Poulin n'était pas des plus dévotes; puisque, dit-elle, je ne puis pas même empêcher les autres de prendre ce qui m'appartient, je donne tout ce que j'ai au diable! Elle n'avait pas d'héritiers, et elle mourut sans faire de testament, se contentant de répéter: "je donne tous mes biens au diable! Ils ne jouiront pas en paix de ce qu'ils m'ont volé!"

Le diable prit cette donation au sérieux, et depuis ce moment il se mit à agir en maître sur les terrains qui environnent les Forges et dans les Forges même; la vieille semblait aussi quelquefois venir en personne jeter la terreur au sein de la population.

Deux femmes s'en allaient à pied du côté de la ville; elles étaient un peu en-deça de la Pinière, lorsque tout à coup elles aperçurent quatre hommes qui portaient une tombe. C'était une chose bien étrange; mais ce qui était plus étrange encore, c'est que ces hommes ne suivaient pas le chemin, ils s'enfonçaient dans le bois. Les deux femmes n'eurent pas peur d'abord; mais l'une d'elles ayant dit: "c'est Mlle Poulin qu'ils portent en enfer!" toutes deux furent saisies à l'instant d'une telle frayeur, qu'elles s'enfuirent à toutes jambes vers les Forges et renoncèrent à leur voyage. La nouvelle en un moment fit le tour du poste; tout le monde en parlait, et tout le monde avait peur.

Comme pour confirmer ce récit, on commença bientôt à voir chaque après-midi, un homme qui se promenait sur le bord du coteau, un papier à la main, semblant tenir ses comptes. On le voyait parfaitement, et personne cependant ne pouvait lui distinguer les traits du visage. C'était comme une ombre. Il n'avait pas, à proprement parler, de couleur; mais s'il eût fallu lui en donner une, on se serait accordé à dire qu'il était noir. Bien longtemps on vit cet homme mystérieux se promener ainsi chaque après-midi; et jamais personne n'osa aller lui adresser la parole. Les commères ne manquaient pas de dire que c'était un gardien que le diable avait mis sur ses propriétés, et qui tenait ses comptes.

Mais l'endroit où il y eût plus de bruit, ce fut au troisième coteau, à la Vente-au-diable, comme on appelle cela encore aujourd'hui. C'était précisément ce terrain qui avait été légué au diable; aussi les démons y tenaient leur sabbat. A un certain endroit, ceux qui passaient le soir, voyaient un grand feu, et une quantité de personnes autour du feu; ils entendaient des bruits de chaînes, des hurlements, des cris de rage, ou des éclats de rire à faire sécher de frayeur. Ils s'entendaient appeler, ils entendaient des blasphèmes horribles; vous comprenez que les pauvres voyageurs après avoir vu ou entendu de semblables choses, se rendaient aux Forges plutôt morts que vifs. C'était devenu une chose bien terrible que de se voir obligé de passer là durant la nuit, on avait peur d'y passer même le jour, et personne ne voulait plus aller bucher en cet endroit.

Il est arrivé que le diable se montrait bien inoffensif et semblait prendre plaisir à amuser les passants. Un dimanche, par un des froids les plus piquants du mois de janvier, les gens des Forges s'en allaient à la messe aux Trois-Rivières; arrivés à la Vente-au-diable, ils aperçurent un homme qui était occupé à se faire la barbe, auprès d'un arbre. Il était en manches de chemise, tête nue, et se mirait dans une petite glace suspendue à l'écorce de l'arbre par une épingle. Les gens ne purent s'empêcher de rire en voyant une pareille farce, mais ils ne doutèrent pas que c'était le démon à qui il avait pris fantaisie de venir faire le drôle.

Presque tous ceux qui passaient à la Vente-au-diable avaient quelque avarie dont ils se souvenaient longtemps. Souvent, par exemple, les chevaux s'arrêtaient, tout à coup, comme s'ils eussent eu les quatre pattes coupées, et plus moyen de les faire repartir! C'était bien terrible de se trouver pris comme cela, en pareil endroit, surtout durant la nuit. Mon Dieu, je frémis, rien que d'y penser! On dit pourtant qu'ils avaient un moyen infaillible de faire partir les chevaux, vous allez rire, mais ce n'est pas moi qui ai inventé cela, on me l'a conté cent fois: ils viraient leur bride à l'envers, et aussitôt les chevaux partaient comme à l'épouvante.

—Père, lui dis-je, il faut avouer que le moyen est passablement singulier, mais je ne vous accuserai pas d'avoir inventé cela, car j'ai moi-même entendu rapporter la chose bien des fois.

—Vous voyez, reprit-il, qu'il y avait beaucoup de choses étranges sur le Chemin des Forges; mais aux Forges même, le démon avait pris une espèce d'empire. Pendant longtemps il y avait chaque soir un gros chat noir qui venait se coucher au pied du fourneau, à un endroit où il n'y a pas moyen de résister une minute, tant la chaleur est épouvantable. Il restait là plusieurs heures de suite, les pattes appuyées sur le courant de crasse (gangue) qui coulait du fourneau. Les travailleurs essayaient de l'envoyer; ils lui donnaient des coups de barre de fer: le chat aussitôt se renflait le poil, et devenait plus gros qu'un demi-minot. La peur s'emparait des hommes, ils le laissaient tranquille, et alors le chat revenait à sa grosseur ordinaire. Dans ce temps-là, c'était la façon d'aller passer un bout de veillée au fourneau, de sorte que tous les gens du poste ont vu ce fameux chat bien des fois. Quand il était resté longtemps, il se levait et, au lieu d'aller sortir par la porte, il semblait entrer dans le fourneau et disparaissait.

Vous savez que les flammes s'élèvent toujours au-dessus de la cheminée du fourneau; eh bien! on voyait un petit bonhomme qui allait s'asseoir sur le bord de la cheminée et qui restait là, souvent, une grande partie de la nuit.

Je me permets ici d'interrompre le récit du Père Comeau.

—Puisque le diable était à se montrer si souvent que cela, c'est donc que les gens des Forges étaient bien méchants!—Il y avait des méchants, ce qui ne doit pas surprendre, puisqu'il venait là des gens de toutes les parties du pays, mais le grand nombre étaient d'assez bons chrétiens, qui se distinguaient par une grande foi. Ils ne faisaient pas leurs devoirs religieux aussi fidèlement que les gens des autres paroisses, mais il leur était impossible de faire mieux que cela. Il est arrivé des scandales parmi eux, mais assez rarement.

Le défaut des femmes était de médire, de sacrer, de se chi-

canner entre elles, de se crier des sottises d'une porte à l'autre. Le défaut des hommes était de blasphémer et de tenir de mauvais discours. Les mauvais discours se tenaient surtout par les jeunes gens qui se réunissaient au fourneau, ce qui explique peut-être la présence du chat dont je vous ai parlé.

Il arrivait aussi, je crois, que le bon Dieu permettait ces apparitions-là pour effrayer les gens et les retenir dans le devoir. Ils avaient besoin de cela peut-être, ils étaient si isolés, si loin des prêtres!

Un samedi soir, le bourgeois des Forges avait organisé un grand bal. Les travailleurs s'y trouvaient presque sans exception.

On était sur le dimanche; il n'y avait plus dans les Forges que les deux ou trois hommes nécessaires au fourneau, les portes et les fenêtres étaient fermées et barrées; et chez le bourgeois les danseurs s'en donnaient de leur mieux, au son du violon.

Tout à coup, les portes et les fenêtres des Forges se trouvent ouvertes, et le gros marteau commence à battre boum, boum, boum, comme si l'on eût été en plein lundi. Les deux ou trois personnes restées au fourneau et les plus proches voisins coururent voir ce que c'était. Ils aperçurent un homme qui avait une jambe sous le gros marteau, et qui tournait cette jambe sur un sens et sur l'autre, pendant que le marteau battait, absolument comme on fait d'une barre de fer que l'on veut écrouir. Les flammèches s'échappaient en quantité, et la jambe s'allongeait comme si elle eût réellement été de fer rougi. Les spectateurs ne s'en tenaient plus d'épouvante. Cependant il se trouva un homme assez brave pour s'avancer et essayer de pénétrer dans les Forges, mais au moment où il arrivait dans la porte, tout se trouva fermé et barré comme auparavant. Il s'éloigna; les portes se rouvrirent et le marteau recommença à battre.

On courut avertir le bourgeois. Il vint promptement et put tout voir de ses yeux; il essaya de pénétrer dans les Forges, mais la porte se trouva fermée et le marteau arrêté. Il donna ordre aussitôt de faire cesser la danse. Chacun s'en retourna chez soi bien effrayé, et l'on n'entendit plus rien le reste de la nuit.

Il y eut encore un autre fait du même genre. Les charretiers avaient pour habitude, du moins quelques-uns d'entre eux, d'aller chercher un voyage de mine le dimanche au matin; on disait que c'était nécessaire afin qu'il y en eût assez pour alimenter le fourneau pendant toute la journée.

Un dimanche, au soleil levant, plusieurs charretiers s'en allaient chercher des charges avec leurs voitures à quatre roues et à deux chevaux.

Arrivés au haut de la côte, ils rencontrèrent quelqu'un qui revenait déjà avec une charge.

Cet homme était assis sur le devant de sa voiture, mais il avait son chapeau tellement sur les yeux que personne ne pouvait lui voir le visage. Les charretiers se mirent à l'insulter: "Tu t'es levé bien matin; je crois que tu as passé la nuit en garouage. Qui est-tu? Réponds donc, vilaine bête!"

Le charretier noir ne disait mot; mais arrivé dans la côte, au lieu de faire un demi-cercle pour entrer dans le village, il s'avança tout droit, et disparut dans le précipice.

(A continuer.)

MINIÉ.

#### LE TREMBLEMENT DE TERRE CALIFORNIEN.

Un Français écrit de Lone Pine au *Courrier de San Francisco*:

Le télégraphe vous a fait part de nos malheurs; nous dansons littéralement sur le volcan en voie de formation. Le 28, à 3 h. du matin, nous avons été réveillés par une forte secousse de tremblement de terre venant de l'ouest. Les secousses se succédaient avec précipitation, et avec une force croissante, il était tout à fait impossible de se lever—on n'aurait pu se tenir debout; puis, au bout de vingt secondes, il se fit un craquement effroyable, suivi d'un coup qui produisit un son mat: c'était toutes les maisons bâties en adobes ou en pierres qui venaient de s'écrouler. Les murs de ma chambre étant tombés en dehors, je ne reçus que quelques égratignures; je me dégageai facilement et sortis sans avoir eu le temps de me vêtir. Arrivé dans la rue, les secousses étaient si fortes, que je fus forcé d'attendre trois minutes avant de pouvoir aller porter secours à mes six enfants, couchés dans une même chambre. J'arrive et m'aperçois que trois des murs sont tombés dans la chambre, que les lits ont cédé sous le choc et que mes six enfants sont sous les décombres. Je m'engage alors sous la toiture qui recouvre les débris de murailles; mais les secousses sont si fortes que je me vois forcé de sortir à plusieurs reprises pour ne pas me trouver pris moi-même. Arrivent trois de mes amis, échappés au danger; ils m'aident et vingt minutes plus tard nous avions sorti les enfants. Mais, oh! douleur! la dernière sortie n'était plus qu'un cadavre!

Mercredi, pendant que les survivants enterraient les morts, le cimetière était dans un état de frémissement continu, interrompu de temps à autre par des secousses plus distinctes.

A un moment, alors qu'on était en train d'enterrer une famille de cinq personnes, composée de la mère, de ses trois enfants et d'un cousin, une secousse plus forte que les autres combla la fosse et fit affaisser de six pouces le terrain environnant, sur lequel se trouvaient les personnes qui assistaient à la funèbre cérémonie.

Pas une maison en adobes n'est restée debout; les maisons en bois n'ont pas souffert, mais tout ce qui était sur les rayons, dans les magasins, a été jeté à terre par les secousses; il y a eu énormément d'objets brisés.

A Independence, chef-lieu du comté, situé à 20 milles plus au nord, toutes les maisons en adobes sont aussi démolies. Au Fort Independence, qui est à 3 milles plus au nord, la moitié seulement des maisons en adobes sont tombées.

Un petit lac qui existait à quatre mille au sud du village, a disparu. Les eaux de la rivière Owens ont aussi considérablement diminué; la diligence traverse maintenant à gué là où quelques jours avant on trouvait encore une profondeur de deux brasses. En revanche, un grand creek, très rapide, a fait son apparition dans un endroit où l'on n'avait jamais aperçu une goutte d'eau.

Il y a une nuance entre la colère de la femme et celle de l'homme. L'homme en colère s'arrache les cheveux; la femme préfère arracher ceux de son mari.

PAS DE CARTES.—Selon un éditeur de l'Ouest, les mots "pas de cartes" que l'on met souvent au bas des avis de mariage, signifient qu'il est inutile d'envoyer des cartes en présent, les nouveaux mariés ne jouant pas au "poker."



UN PORTRAIT DE VICTOR HUGO, JEUNE,  
Par THÉOPHILE GAUTHIER.

Henri Heine raconte que, s'étant proposé de voir le grand Goethe, il avait longtemps préparé dans sa tête les superbes discours qu'il tiendrait, mais qu'arrivé devant lui, il n'avait trouvé rien à lui dire, sinon que "les pruniers sur la route d'Éna à Weimar portent des prunes excellentes contre la soif," ce qui avait fait sourire doucement le Jupiter-Mansuetus de la poésie allemande, plus flatté peut-être de cette aïerrie éperdue que d'un éloge ingénieusement et froidement tourné. Notre éloquence ne dépassa pas le mutisme lors de notre présentation à Victor Hugo en 1830, quoique, nous aussi, nous eussions rêvé pendant de longues soirées aux apostrophes lyriques par lesquelles nous l'aborderions pour la première fois.

On peut regarder les dieux, les rois, les jolies femmes et les grands poètes plus fixement que les autres personnages, sans qu'ils s'en fâchent, et nous examinions Hugo avec une intensité admirative dont il ne paraissait pas gêné. Il y reconnaissait l'œil du peintre prenant des notes pour écrire à jamais un aspect, une physionomie, à un moment qu'on ne veut pas oublier.

Dans l'armée romantique comme dans l'armée d'Italie, tout le monde était jeune, les soldats pour la plupart n'avaient pas atteint leur majorité, et le plus vieux de la bande était le général en chef âgé de vingt-huit ans. C'était l'âge de Bonaparte et de Victor Hugo à l'une et l'autre date.

Nous avons dit quelque part : "Il est rare qu'un poète, qu'un artiste, soit connu sous son premier et charmant aspect ; la réputation ne lui vient que plus tard, lorsque déjà les fatigues de la vie, la lutte et les tortures des passions ont altéré sa physionomie primitive. Il ne laisse de lui qu'un masque usé, flétri, où chaque douleur a mis pour stigmate une meurtrissure ou une ride. C'est cette dernière image qui a sa beauté aussi, dont on se souvient."

Nous avons eu le bonheur de les connaître à leur plus frais moment de jeunesse, de beauté et d'épanouissement, tous ces poètes de la pléiade moderne dont on ne connaît plus le premier aspect.

Ce qui frappait d'abord dans Victor Hugo, c'était le front vraiment monumental qui couronnait comme un fronton de marbre blanc son visage d'une placidité sérieuse. Il n'atteignait pas, sans doute, les proportions que lui donnèrent plus tard, pour accentuer chez le poète le relief du génie, David d'Angers et d'autres artistes ; mais il était vraiment d'une beauté et d'une ampleur surhumaines ; les plus vastes pensées pouvaient s'y écrire, les couronnes d'or et de laurier s'y poser comme sur un front de dieu ou de César.

Le signe de la puissance y était. Des cheveux chat-in clair l'encadraient et retombaient un peu longs. Du reste, ni barbe, ni moustaches, ni favoris, ni royale, une face soigneusement rasée, d'une pâleur particulière, trouée et illuminée de deux yeux fauves pareils à des prunelles d'aigle, et une bouche à la lèvre sinuose, à coins surbaissés, d'un dessin ferme et volontaire, qui, en s'ouvrant pour sourire, découvrait des dents d'une blancheur étincelante. Pour costume, une redingote noire, un pantalon gris, un petit col de chemise rabattu, — la tenue la plus exacte et la plus correcte ; — on n'aurait vraiment pas soupçonné dans ce parfait gentleman le chef de ces bandes échevelées et barbues, terreur des bourgeois à menton glabre.

Tel Victor Hugo nous apparut à cette première rencontre, et l'image est restée ineffaçable dans notre souvenir. Nous gardons précieusement ce portrait beau, jeune, souriant, qui rayonnait de génie et répandait comme une phosphorescence de gloire.

## LE DUEL A LA PRUSSIENNE.

Alors que nous faisons la chasse aux Prussiens de l'autre côté de Rueil, deux sous-officiers du bataillon, qui s'étaient engagés — après boire — pour le motif le plus futile, s'en vinrent demander, — au rapport — l'autorisation de s'aligner.

Le commandant les questionna :

— Vous avez l'intention d'aller sur le terrain ?

— Oui, mon commandant. ... On s'est dit pas mal de sottises. ... Il faut du sang pour laver ça. ... Nous ne voulons pas passer pour des propres à rien.

— C'est bon. Vous vous battez. Seulement, voici de quelle façon :

Vous allez prendre vos carabines.

On vous placera sur la même ligne, — en face de la Malmaison. ...

L'ennemi occupe ce poste. ...

Vous marcherez dessus du même pas. ...

Une fois à portée, vous ouvrirez le feu. ...

Les Prussiens riposteront. ...

Vous continuerez d'avancer. ...

Quand l'un de vous sera tombé, l'autre tournera les talons, — et une compagnie soutiendra sa retraite. ...

— De cette manière, conclut le commandant, le sang que vous réclamerez ne sera pas versé sans profit et sans gloire, et celui de vous qui reviendra ne rapportera pas le regret, le remords d'avoir tué ou blessé un Français de sa main, quand le pays a besoin de tous ses défenseurs et de tous ses enfants. ...

Si vous êtes descendus tous deux, qui osera prétendre que vous êtes des lâches ?

Ajoutez que je vous fournis une superbe occasion de mettre à bas une couple d'Allemands, — ce qui vous procurera des titres sérieux à la reconnaissance des pendules nationales. ...

Les choses eurent lieu ainsi. ...

A vingt pas environ des murailles de la Malmaison, l'un des adversaires, — qui venait d'abattre un officier poméranien, — chancela et s'affaissa. ...

L'autre le ramassa et, au milieu d'une grêle de balles, le rapporta sur ses épaules à la compagnie de soutien !

## NOUVEL ÉTABLISSEMENT.

Le soussigné prend la liberté d'informer ses amis et le public en général qu'il vient d'ouvrir son établissement, consistant en librairie, marchandises de fantaisie, petits effets de toutes sortes, fournitures de chaussures, en gros seulement, et espère avoir l'encouragement de chacun d'eux.

F. BALLANTYNE,

57, rue St. Pierre,

Basse-Ville, Québec.

## FAITS DIVERS.

UN TRISTE SPECTACLE.—A Northport dans les Etats-Unis, une femme a été trouvée morte dans son lit ; un jeune enfant couché sur elle l'appela et cherchait à lui ouvrir les yeux.

TENTATIVE DE MEURTRE.—Dans la nuit du 7 du présent mois, vers onze heures du soir, M. Joseph Thompson, marchand et maître de poste du canton de Linière, dans le comté de Beauce, a été frappé de cinq coups de couteau par trois individus récemment sortis des chantiers des Etats-Unis et résidant, dit-on, à Bangor, Maine. Ces trois individus ont été arrêtés, le 11 courant, par Joseph Groleau grand constable du district de Beauce et traduit devant Augustin Pâquet et A. G. Bussières, écuyers, juges de paix, de la paroisse de Saint-George, Beauce, où ils ont subi un enquête préliminaire, après quoi ils ont été incarcérés dans la prison du district de Beauce, pour y attendre leur procès, qui aura lieu au terme de juin prochain.

Par ordre supérieur émanant de Versailles, l'exposition de la vente des bustes, gravures ou photographies représentant un type de gouvernement autre que le régime provisoire actuel, sont interdites.

En conséquence de cette dernière prescription, les images dédiées à M. le comte de Chambord et lui donnant le titre d'Henri V, avec le costume et les attributs royaux, ont dû être retirées de la vitrine des marchands.

MORT D'UN VIEUX RAT.—Un Anglais, nommé William Hower, âgé de 84 ans, demeurant à San Francisco, dans Dupont street, et faisant de temps immémorial profession de mendier, a été trouvé mort en son domicile, dimanche dernier, sur un tas de haillons dont la vue soulevait le cœur et dont l'odeur avait souvent menacé de répandre la peste dans le voisinage. La chambre où le vieux mendiant a rendu son âme sordide, n'avait pas été balayée depuis quatorze ans. A la nouvelle de la mort, le coroner, mandissant ses fonctions, est entré en tremblant et en se bouchant les narines dans ce sanctuaire de la puanteur, et a procédé à l'inventaire des ignobles guenilles composant la garde-robe du défunt. Grande a été sa stupéfaction de trouver, enveloppée dans une souquenille dont St. Labre lui-même n'aurait pas voulu, une somme de douze mille livres sterling en or anglais. Les pièces d'or ont été emportées avec des pincettes et mises en lieu sûr en attendant que les héritiers viennent les réclamer. Le défunt ne s'était jamais occupé de métempycose. Il n'avait pas même la moindre idée de ce que ce mot signifie. On ne pense pas que son héritage suscite de contestations.

On lit dans le *Syracuse Journal* que la petite ville de Fulton a été mise en émoi, dernièrement, à propos de la mort présumée d'une jeune femme de New-York, qui, pendant qu'elle conversait tranquillement avec quelques-uns de ses parents à Fulton, chez qui elle était en visite, tomba tout-à-coup inanimée sur le plancher. Ne lui voyant donner aucun signe de vie, mais la trouvant au contraire atteinte de tous les signes de la mort, on crut qu'il ne restait plus qu'à la faire inhumer.

On se procura un cercueil, mais ceux qui étaient chargés de l'ensevelir remarquèrent qu'elle paraissait plutôt endormie que morte. Le corps de la jeune femme fut néanmoins envoyé dans un cercueil chez ses parents à New-York.

Là on ouvrit le cercueil et l'on s'aperçut que le corps était tiède et ne montrait aucun signe de rigidité. On a essayé de tous les moyens pour faire revenir à la vie la pauvre créature qui, il est tout probable, est en léthargie ; mais jusqu'à présent, on n'a pas réussi.

Les médecins se sont avoués incapables de la faire revenir de l'état critique où elle se trouve.

Un nommé William Fowble, un fermier, demeurant dans les environs d'une petite ville des Etats-Unis, a été dernièrement victime d'un guet-à-pens étrange. Pendant qu'il dormait paisiblement, deux hommes sont entrés dans sa chambre, l'ont réveillé et l'ont forcé, en le menaçant de mort, de les suivre chez un voisin. Rendus là, malgré ses protestations, ils l'ont forcé de se faire marier par un ministre à une fille pour laquelle il n'avait aucune inclination. Après la cérémonie du prétendu mariage, il réussit à s'enfuir et depuis n'a pas revu la femme. Une demande en divorce a été placée devant la cour.

Une horrible tragédie, due à la boisson, a eu lieu à la fin du mois dernier à Aurora, (Nevada). Wilson Butler, employé dans les départements des terres, à Aurora, s'était retiré dans sa chambre où, après avoir écrit jusque vers neuf heures, il se coucha et s'endormit. Sa femme était alors sous l'influence de la boisson et ne se retira pas avec son mari. Vers dix heures du soir, Butler fut soudainement réveillé par un coup de pistolet tiré près de sa tête. Il s'élança hors de son lit et courut à la cuisine où une lumière était placée sur une table. Pendant qu'il s'y rendait, il entendit un second coup de pistolet. Arrivé à la cuisine un spectacle horrible soffrit à ses regards : sa femme était étendue sur le plancher, et son sang coulait d'une large blessure qu'elle s'était faite à la tête avec un pistolet. M. Butler et sa femme ne vivaient pas en bons termes depuis trois ans, et celle-ci se livrait à l'ivrognerie. L'infortunée n'a survécu que quelques heures.

Le *Gibraltar Chronicle* raconte que dernièrement un marchand anglais de Manchester, M. George Broome, a été brutalement assailli par trois arabes près de Magador. M. Broome monté sur une mule, faisait une promenade. Il n'était accompagné que d'un seul domestique. A environ trois milles de Gibraltar, il donna sa mule en soin à des arabes et se mit à cueillir des fleurs. Pendant qu'il était ainsi occupé, il vit venir à lui un arabe qu'il crut appartenir à la tribu du voisinage. Après quelques remarques à propos des fleurs, l'arabe lui dit qu'il y en avait beaucoup, un peu plus loin. M. Broome sans méfiance se rendit à l'endroit désigné par l'arabe qui le suivit à une distance de trente ou quarante verges.

Le domestique de M. Broome se tenait à une assez grande distance.

Tout à coup deux autres arabes apparurent. L'un d'eux avait une carabine et tous trois étaient armés de poignards. Ils se parlèrent dans leur dialecte quelques instants, puis demandèrent au marchand anglais s'il savait quelque chose au sujet d'un de leurs chefs que le gouverneur de Gibraltar avait, disaient-ils, emprisonné. M. Broome ayant répondu qu'il n'en connaissait rien, les arabes commencèrent à insulter le gouverneur et tous les chrétiens en général. M. Broome essaya alors de rejoindre son domestique, mais l'arabe qui avait un fusil, lui envoya une balle qui l'atteignit légèrement. Les trois arabes se ruèrent sur lui et le frappèrent de leurs poignards. M. Broome qui est un homme fort n'avait qu'un bâton avec le-

quel cependant il assomma l'arabe qui lui avait tiré un coup de fusil, et cassa le bras d'un autre. Le troisième arabe réussit à l'atteindre d'un coup de poignard, il se préparait à répéter les coups quand l'anglais le saisit et une lutte corps à corps s'en suivit pendant laquelle les deux combattants heurtant l'un des deux autres arabes gisant à terre, roulèrent tous deux de chaque côté. Devenu libre l'anglais courut vers l'endroit où l'attendait son domestique avec l'aide duquel il remonta sur sa mule. M. Broome a reçu plusieurs blessures, mais se rétablit rapidement.

Le *Evansville Journal* du 9 courant, rapporte qu'un citoyen de l'endroit qui avait depuis longtemps laissé croître sa barbe, s'avisa dernièrement de la faire raser complètement. Ce changement le rendit tout à fait méconnaissable, au point qu'étant entré le soir pour se coucher, sa femme le prit pour un étranger et se trouva mal de frayeur. Son beau-frère entendant les cris de la femme, accourut et apercevant le mari, le prit aussi pour un malfaiteur et tira sur lui, mais heureusement qu'il le manqua. Le mari ayant parlé, il fut reconnu et tout s'expliqua. Le lendemain un jeune enfant de deux ans, étant venu dans la chambre, ne reconnut pas son père, mais le prit pour un étranger et s'enfuit en pleurant et tout effrayé.

Le mari a juré qu'il ne se ferait plus raser la barbe.

## CHOSSES ET AUTRES.

Science et ventre!!! Admirez!!! Le salaire d'un chef cuisinier de la maison Parker de Boston, est de \$4,500 par année, — c'est ce qui s'appelle : *servi aux petits oignons*. D'un autre côté le salaire de M. le Président de l'Université Harvard, n'est que de \$4,000 par an!!!

Ces chinoises!! Le trousseau de noces de la future impératrice de Chine ne coutera que la petite somme d'un demi million!

L'industrie! Il y a \$60,000,000 investis dans les manufactures de laine, aux Etats-Unis.

Brigham Young se prépare à prendre une autre femme. Cet homme là est tout à fait *enfeminé*!!

Le comte de Flandres vient de recevoir du roi Amédée, un collier de l'ordre de la *Toison d'or*. Ce collier est celui que porta Christophe Colomb et qui lui fut donné par Ferdinand et Isabelle, en reconnaissance de la découverte de ce continent.

Mes amis, il faut vous habituer à mes caprices. Pour aujourd'hui je vous en ai dit assez long. Recevez ma bénédiction et au revoir.

COURTE-HEUSE.

## VARIÉTÉS.

## UN NEVEU TERRIBLE.

L'oncle Y..., un cuistre qui rendrait des points à Harpagon, a recueilli chez lui son neveu, un enfant de quatre à cinq ans.

Un jour qu'ils se promenaient ensemble, ils furent accostés par un ami qu'accompagnait un superbe lévrier.

C'était la première fois que l'enfant voyait un animal aussi mince. Il lui saisit la tête dans ses petits bras avec sollicitude, et s'écria d'une voix compatissante :

— O mon pauvre chien! est-ce que tu vis avec mon oncle, pour être aussi maigre, toi aussi ?

Un grand artiste donnait un concert.

Le public, enthousiasmé du talent du virtuose, cria avec fureur *bis!* après le premier morceau.

L'artiste *bissa*.

Au second morceau, même enthousiasme et mêmes cris : *Bis! bis!*

L'artiste, cette fois, salua le public avec respect :

— Messieurs, dit-il, j'aurai l'honneur de donner un autre concert demain.

L'autre jour, un monsieur descend de voiture pour faire une visite et place un londrès qu'il venait d'allumer derrière le siège du cocher. Le concierge ayant appris au visiteur que la dame est absente, il revient immédiatement sur ses pas. Le cocher avait déjà mis pied à terre et fumait tranquillement le cigare de son bourgeois. En l'apercevant, il remet tout doucement, et sans se presser, le londrès à sa place.

— Continuez, mon brave, dit le voyageur.

— Bourgeois, répond le cocher, c'était crainte qu'il s'éteignit!

## ETAT DES MARCHÉS DE MONTREAL.

25 AVRIL

Marché à foin, faible.—Marché aux animaux, faible.—Marché aux denrées, point d'activité.

Les marchés en général seront tranquilles, jusqu'à l'ouverture de la navigation, au rapport des commerçants.

Les annonces de naissance, mariage ou décès seront publiées dans ce journal à raison d'un écu chaque.

## MARIAGE.

A Berthier, en haut, le 8 courant, par le Rév. M. Gagnon, curé du lieu, M. Agapite Desrosiers, mécanicien de la Rivière du Loup en haut, à Mlle Maria Zoé Adellia Jalbert, troisième fille de M. Prudent Jalbert, hôtelier.

## DÉCÈS.

A Varennes, le 15 courant, Dame Marie-Eulalie-Flavie Hamel, épouse de M. Pierre-Eustache-Duclos DeColles, cultivateur, à l'âge de 35 ans.

Aux Tanneries des Rollands, mercredi, le 10 courant, dame Marie-Louise-Lea Lemaire St. Germain, épouse de Louis-Napoléon Reel, Ecr., à l'âge de 22 ans, 11 mois et 15 jours.—R. I. P.

LISTE ADDITIONNELLE  
DES AGENTS DE "L'OPINION PUBLIQUE."

St. Hermas .....	P. E. Clairoux.
Aylmer .....	Denis Bourgeois, fils
Grande Rivière (Gaspé) .....	Jos. Oct. Sirois
Lanoraie et Lavaltrie .....	T. D. Latour
Les Cédres .....	William Gendron
Memramook N. B. ....	M. le Dr. Ed. Boissy
St. Paulin .....	M. le Dr. W. Ferron
Ste. Hénédine .....	Is. Didier Dion
Ste. Angèle de Monnoir .....	Bénonie Loisel
Ste. Anne du Saguenay .....	J. Petit, marchand

## SONNET.

## LE TEMPS.

*Tempus fugit!*

Le temps! c'est un gouffre sans nom  
Ou s'envolent nos espérances,  
Ou le plaisir a ses souffrances,  
Et la douleur son aiguillon.

Ah! c'est un abîme sans nom  
Couvert de fausses jouissances,  
Où, l'or et les munificences  
N'offrent toujours qu'illusion.

Triste tableau qu'un rien efface,  
L'âge fuit sans laisser de trace  
Que des rêves déçus;

A peine a-t-on saisi l'image  
Des biens que l'homme a pour partage,  
Qu'ils ne sont déjà plus!

## REVUE ÉTRANGÈRE.

## FRANCE.

Le bruit a couru que Bismark menaçait la France parce que M. Thiers veut la tenir sur un pied de guerre et mettre son armée en état de défendre son honneur. Cette nouvelle émouvante a été contredite. Dans une dépêche adressée au gouvernement français, Bismark se serait seulement plaint du peu de confiance que la France paraît avoir dans l'Allemagne.

L'ordre abolissant le système des passeports est entré en vigueur. Les personnes arrivant en France ou en sortant ne sont plus obligées d'exhiber de passeport.

Le général Butterfield est arrivé à Paris.

Le comité chargé des enquêtes sur les capitulations de villes et fortifications françaises pendant la dernière guerre, a terminé son investigation sur la livraison de Metz et a déposé son rapport. Ses conclusions n'ont pas été rendues publiques et seront, dit-on, tenues secrètes pendant quelque temps.

Le comité a encore à examiner neuf capitulations, y compris celle de Paris.

Les jugements des individus qui ont participé à la révolte de la Commune continuent à Versailles. Deux condamnations, l'une à mort, l'autre à l'emprisonnement pour la vie, ont été prononcées hier.

Les autorités de Bayonne (Basses-Pyrénées) ont saisi hier une grande quantité de munitions de guerre destinées aux Carlistes d'Espagne.

Le gouvernement a ordonné aux commandants de troupes sur la frontière espagnole de déployer une vigilance extraordinaire pour empêcher sur le sol français tout mouvement favorable aux Carlistes.

## ANGLETERRE.

Voici le texte de la note qui accompagnait le contre-mémoire remis au comité arbitral de Genève au nom de la Grande-Bretagne.

« Le soussigné a reçu pour instructions du gouvernement de S. M. de dire que ce gouvernement, tout en présentant son contre-mémoire sous la réserve spéciale ci-après mentionnée, croit devoir informer les arbitres qu'un malentendu s'est malheureusement élevé entre la Grande-Bretagne et les États-Unis touchant la nature et l'étendue des réclamations auxquelles se réfère le traité de Washington. La malentendu porte sur les réclamations pour pertes indirectes, sous les trois titres suivants :

« 1o Pertes résultant du transfert du commerce américain au pavillon britannique.

« 2o Pertes résultant de l'augmentation des assurances.

« 3o Pertes résultant de la prolongation de la guerre.

« Le gouvernement de S. M. n'admet pas que les réclamations pour pertes indirectes soient du ressort ni dans l'intention de l'arbitrage. Le gouvernement de S. M. a été et est encore en correspondance avec le gouvernement des États-Unis sur ce sujet. Comme cette correspondance n'a pas encore abouti à une décision finale, le gouvernement de S. M. désire que l'arbitrage commence ses travaux sur les réclamations pour pertes directes. Il a jugé convenable en même temps de présenter un contre-mémoire qui se confine strictement aux pertes directes, dans l'espoir que ce malheureux malentendu pourra être écarté.

« Le gouvernement de S. M. exprime par les présentes et notifie formellement aux arbitres que le contre-mémoire est présenté sans préjudice de la position prise par le gouvernement de S. M. au cas où le différend continuerait à exister entre les parties.

« S'il est nécessaire, une nouvelle communication sera faite aux arbitres.

« Signé : TENTERDEN. »

Quelle position vont prendre les États-Unis? Vont-ils se désister de leur demande de dommages indirects, si non, que fera le gouvernement anglais? Si les États-Unis ne cèdent pas, l'arbitrage sera probablement une affaire manquée et alors la fameuse question de l'Alabama restera encore ouverte. Les relations entre l'Angleterre et les États-Unis continueront d'être difficiles. Et avec le traité de Washington dit le *Courrier des États-Unis* resteront en suspens la question des pêcheries et celle des frontières du Nord-Ouest, celle de la navigation du Saint-Laurent, des canaux canadiens et des grands lacs, du canal américain du Sault Sainte-Marie unissant les lacs Huron et Michigan au Lac Supérieur, et, par dessus tout, les règles de neutralité qui consacrent les principes de droit international débattus et acceptés par les deux nations.

On ne connaît pas encore la nature de la réponse du gouver-

nement américain au protêt de l'Angleterre, mais on croit qu'elle sera énergique.

## MEXIQUE.

On se bat toujours dans ce malheureux pays et la terre tremble. Juarez paraît avoir le dessus.

M. Duverger, député protonotaire de la Cour à Trois-Rivières, accusé d'avoir obtenu de l'argent du gouvernement en forgeant la signature du gérant du *Constitutionnel*, a plaidé coupable et a été condamné à un an de prison.

Proteau accusé d'avoir tiré sur un nommé Bordeleau, pour se venger d'une poursuite, a été acquitté. On se rappelle les faits. Un soir, Bordeleau tombe dans une rue de Trois-Rivières, frappé d'une balle à la tête. Des soupçons se portent sur Proteau qui avait eu un procès avec Bordeleau et qui avait plusieurs fois proféré des menaces et manifesté son intention de se venger, et qui avait été vu, lors de l'attentat près de l'endroit où le coup de pistolet avait été tiré.

MM. Chapleau et Turcotte défendaient le prisonnier.

Un nommé Bissonnette trouvé coupable à Montmagny, d'avoir empoisonné sa femme a été condamné à mort.

Au moment où l'on ressuscite l'affaire Scott pour faire du capital politique, il est bon de rappeler ce qu'était ce Scott. C'est tiré de la *Minerve* :

Thomas Scott, du comté de Middlesex, vint à la Rivière-Rouge, dans l'été 1869 au service de M. Snow, pour travailler au chemin Dawson. Dans un premier mécontentement, Thomas Scott, qui portait toujours le pistolet à la ceinture, tira son arme et la présenta à la poitrine de M. Snow, en jurant de le tuer comme un chien s'il proférait un seul mot. Vers l'autonomie, les ouvriers de M. Snow, presque tous d'Ontario et sous la direction de Scott, se mirent en grève refusant de travailler pendant cinq jours. M. Snow les congédia, mais comme il ne voulait pas les payer pour le temps de leur rébellion, Scott aidé de ses camarades, se saisit de l'agent du gouvernement du Canada, l'arracha violemment de la maison où il était, le frappa rudement et le traîna sur le bord de la rivière La Lime où il l'aurait indubitablement noyé si quelqu'un n'était intervenu. A la faveur des ténèbres et conduit par un métis français de la Pointe de Chêne, M. Snow, put atteindre le Fort Garry et informer les autorités d'Assiniboine de ce qui venait de se passer. La police de Winnipeg ne se composait que de deux hommes et ces deux hommes suffisaient pour maintenir dans la tranquillité les *bandits* du pays. Les autorités comprirent que ce nombre ne suffirait pas pour ramener à justice les *loyaux* d'Ontario. Des connétables spéciaux furent assermentés et envoyés pour se saisir de Scott et de ses camarades. Des menaces de faire feu sur les connétables n'intimidèrent pas ces derniers : Scott fut arrêté et conduit en prison. Les débonnaires autorités d'Assiniboine l'admirent plus tard à caution. Le mouvement politique, qui changea immédiatement après la face du pays, sauva Thomas Scott de la sentence infamante qui nécessairement devait être portée contre lui. Sans prétendre justifier la sentence qui plus tard le condamna à mort, il est facile de juger de la violence et de l'irascibilité de ce caractère, et qu'il s'est trouvé en lui autre chose, qu'un noble sentiment de loyauté, de dévouement à sa patrie et à sa Souveraine. S'il a été tel que nous venons de dire en temps de paix, on peut facilement juger ce qu'il était au milieu des troubles auxquels il a pris une part si active.

## RAIL-ROAD OU RAIL-ROUTE?

MONTRÉAL, 14 Avril 1872.

Messieurs les Rédacteurs de l'*Opinion Publique*,

Ce matin je lisais dans votre feuille : *Le Chemin de Fer de Colonisation du Nord* a subi sa troisième lecture ; entre parenthèse (Nous conseillons d'abréger cela) C'est à propos de cette dernière réflexion que je vous adresse ces quelques lignes.

Ne serait-il pas facile de vulgariser le mot Rail-Route qui rend juste le sens du mot anglais Rail-Road. Je vois dans *Bescherelle* que ce mot très français est usité en France. Je sais cela, je l'ai entendu aussi bien que le mot Railway qui est un peu francisé. On l'entend quelque fois chez le *Gentry*, et beaucoup chez les ANGLOMANES.

J'ai souvent entendu le mot Rail-Route chez nos habitants et je crois que difficilement on trouverait une meilleure traduction et un meilleur substitut au mot anglais malheureusement trop en vogue chez nous. Les chemins de fer sont moins des chemins en fer que des chemins à Rails. Ces Rails ne sont pas toujours en fer comme l'on sait.

Il appartient au journalisme de vulgariser et populariser ces mots, de faire pour ainsi dire la langue des Canadiens. Nous avons besoin d'un dictionnaire national et je ne conseillerais pas d'attendre que nous ayons

## NOTRE ACADEMIE.

A propos de Rail-Route, notre Rail-Route Urbain nous fait défaut ici (Rue St. Joseph, depuis la rue McGill) depuis assez longtemps ; le public en souffre. A qui à voir? s'il vous plaît!

MM. les Rédacteurs,

Dans un article de votre dernier numéro, je trouve que vous vous apitoyez trop sur l'isolement où va me laisser le déménagement de la *Minerve*. Je crois devoir vous rassurer en ce qui me concerne, le voisinage des avocats et des huissiers ne me fait pas peur, et quoique ce soit avec regret que j'ai vu partir de la rue St. Vincent le vieil établissement d'imprimerie de feu mon ami M. Perrault, ensuite la librairie de MM. Fabre et Gravel, et puis ma bonne vieille voisine qui se donne le plaisir d'aller faire la coquette sur la rue Notre-Dame, cela cependant n'altère en rien le bonheur que me procurent des affaires de plus en plus satisfaisantes.

Je suis satisfait de la rue St. Vincent, qui est une rue pour le commerce en gros comme la rue St. Pierre. Je ne puis la laisser seulement pour le plaisir de suivre mes amis sur une rue plus élégante, mais moins avantageuse pour moi.

Je suis, messieurs,

Votre obéissant serviteur,

J. B. ROLLAND.

## SUR LE CHEMIN DU MARCHÉ.

La jeune Bretonne s'est levée de grand matin pour aller au marché du bourg. La distance est longue depuis la métairie ; il faut franchir une lande immense, des bois et des champs. une rude course, comme vous voyez, presque un voyage, pour vendre trois poules seulement ; et la volaille ne se débite pas à un gros prix dans les villages de la basse Bretagne. Mais les braves paysans de cette vieille province ne ménagent ni leur temps, ni leur peine, quand, au bout, il y a quelques sous à gagner.

Qui sait aussi? une arrière-pensée s'est peut-être logée dans l'esprit de cette belle enfant. C'est jour de foire au canton, je le tiens pour certain rien qu'à regarder cette cornette bien blanche. Après le marché, on dansera au son mélodieux du binou et l'on videra des pichets du cidre national, on chantant des noëls avec les rudes gars aux vestes brodées de laine et aux braies de toile larges comme les fustanelles des Palicars. On a raconté, à la veillée, qu'il y aurait tiré à l'oiseau, et même une course en sac pour laquelle les seigneurs du château ont donné trois prix : une montre, une timbale, un couvert ; le tout en vrai argent.

Que de splendeurs réunies en un seul jour! sans compter qu'il doit y avoir quelque amoureux sous roche, et que le galant ne manque jamais, quand il rencontre sa promise aux fêtes patronales, de la conduire devant le colporteur le mieux assorti, et de lui offrir un mouchoir de belle cotonnade ou un ruban aux éclatantes couleurs.

Ne vous étonnez donc pas si la jeune paysanne s'est assise à mi-chemin, à l'ombre d'un chêne, et s'abandonne à une douce rêverie. Puisse la destinée favorable lui épargner le triste sort de Perrette!

Mgr. l'évêque de Saint Hyacinthe a récemment publié un décret pour l'érection en paroisses canoniques de tous les territoires de son diocèse, dans les cantons de l'est, qui n'ont existé jusqu'aujourd'hui, que sous le titre de missions. Ces nouvelles paroisses, au nombre de vingt portent les noms suivants : Saint-Jacques, Saint-Damien, Saint-Etienne, Saint-Edouard, Saint-Cajetan, Saint-Patrice, Saint-Edmond, Sainte-Catherine, Sacré-Cœur de Jésus, Sainte-Suzanne, Saint-Herménégilde, Saint-Thomas d'Aquin, Saint-Venant, Saint-Camille, Saint-Magloire, Saint-Michel, Notre-Dame de Bonsecours, Sainte-Praxède, Saint-Joseph et Saint-Malachie.

On lit dans le *Constitutionnel* :

Un émigré belge fort intelligent, M. Henrotte, qui est passé aux Trois-Rivières, dimanche, se rendant à Champlain, nous apprend qu'il est parti d'Anvers, Belgique, en même temps qu'environ 3,000 de ses compatriotes. Sur ces trois mille, huit cents sont venus en Canada, les autres sont allés dans les diverses parties de l'Amérique. Ce belge nous dit que si les nouveaux arrivés peuvent donner de bons renseignements sur notre pays à leurs frères de Belgique, nous allons avoir une émigration extraordinaire.

Un triste accident est arrivé, samedi dernier, dans le moulin de M. Chs. Langelier, à Saint-Jean d'Iberville. Le meunier, M. Elzéar Foisy, se trouva le bras engagé dans le rouage du bluteau, dans un moment où il était seul dans le moulin. L'infortuné eut à lutter pendant près de deux minutes avec la machine, qui menaçait de l'entraîner et le broyer vif. Le moulin fut enfin arrêté par une personne de sa famille attirée par ses cris. Lorsqu'il reçut les premiers secours, il fut trouvé suspendu, ayant encore dans l'engrènement son bras horriblement broyé jusqu'au coude. L'amputation fut jugée indispensable et elle fut pratiquée très-habilement par le Dr. Wight, assisté des Drs. Beaudoin, Moreau et Howard, fils.

Nous apprenons que M. Foisy est hors de danger.—*Franco-Canadien*

Nous apprenons avec plaisir que M. le juge Loranger, avant son départ de Rome, a été créé commandeur de l'Ordre de Pie IX. Le cardinal Barelli, en lui remettant le bref du St. Père qui lui confère cette dignité, a dit que Sa Sainteté lui accordait cette marque d'estime en témoignage des services nombreux que le Canada, dont il est un des enfants distingués, a rendus à la cause de l'Eglise.

Les amis de M. Loranger seront aussi heureux d'apprendre qu'il est en route pour le Canada.

Le *Constitutionnel* dit que « dans le comté de Champlain, M. P. O. Trudel semble avoir accepté la lutte contre le Dr. Ross, car il a déjà parcouru plusieurs paroisses du comté. »

HÉRITIERS.—M. Derousselle, le riche rentier décédé dernièrement à Beauport, a laissé \$120,000 à sa ménagère. Elle était à son service depuis 30 ans. Il a laissé 5 enfants, à chacun d'eux, il a donné \$400. Comme on le voit, ce n'est pas la ménagère qui a été la plus maltraitée. Le couvent de Jésus-Marie a reçu, \$3,000 ; les Soeurs de la Charité, \$20,000 ; l'école de la paroisse de Beauport, \$40,000 ; le couvent du Bon-Pasteur, \$12,000.

INDUSTRIE.—On lit dans l'*Ech. de Lévis* :

On nous informe de la récente arrivée à Québec du capitaine J. B. Wescott, agent général de la Compagnie formée en Angleterre pour l'exploitation des mines de fer titané de St. Urbain, et de l'ingénieur en chef de cette compagnie, M. J. B. Martin.

La soirée annuelle, en faveur de l'Institution des Jeunes Aveugles de Montréal, annoncée pour le 22 d'avril, n'aura lieu que le 29 du même mois. L'artiste qui décore la chapelle de l'établissement, a demandé ce délai nécessaire à l'achèvement de son travail.

Nous attirons l'attention de nos lecteurs sur l'annonce de M. T. C. Bernier, qui paraît dans nos colonnes.

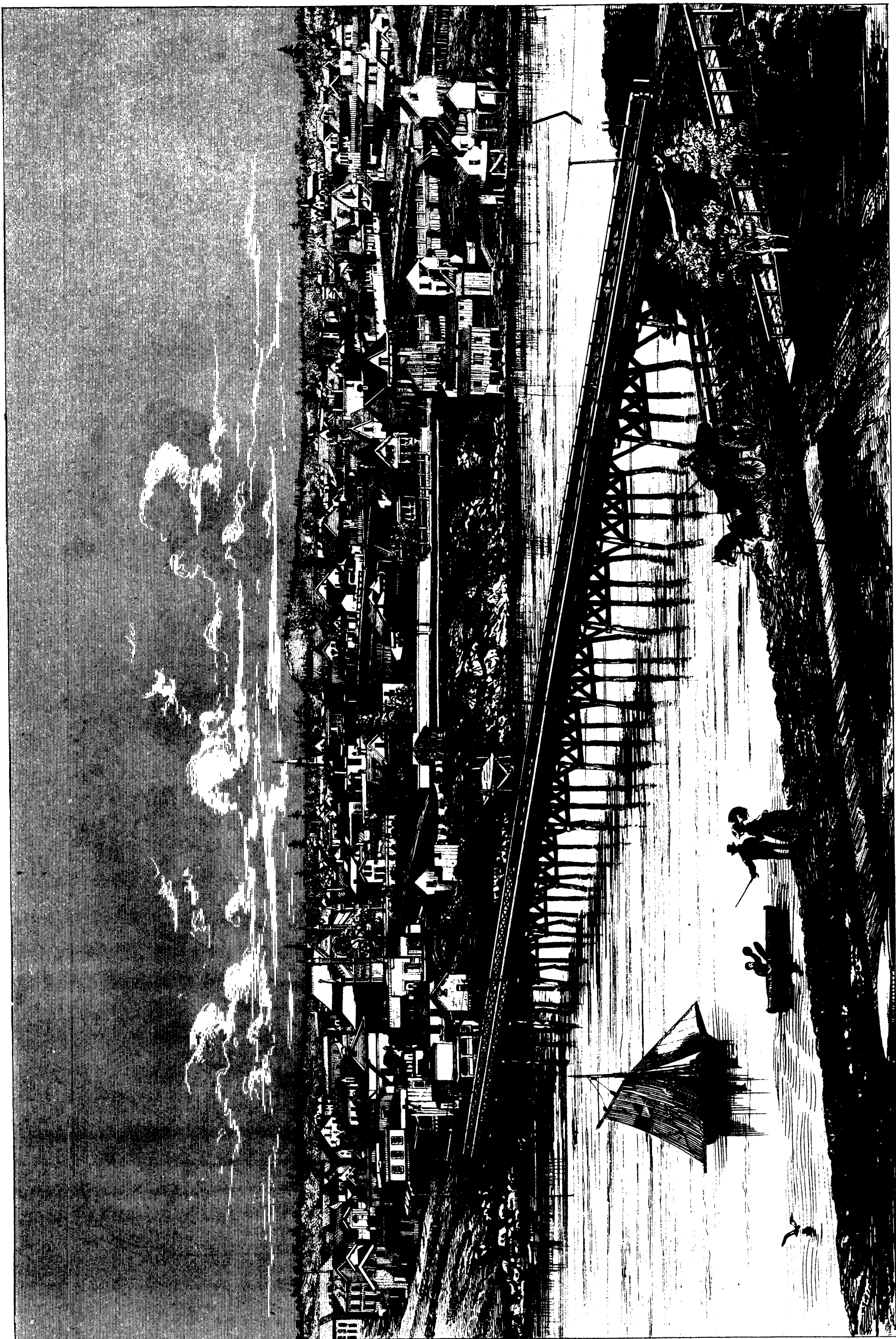
M. LE CHANCELIER.—Au sortir du conseil, une femme ayant beaucoup criailé contre M. . . . , chancelier, il ne fit que se tourner du côté de son mari qui était là et lui demanda : « Est-là votre femme? — Oui, monseigneur, répondit le mari :—Que je vous plains! » lui dit M. le chancelier.



SUR LE CHEMIN DU MARCHÉ.







VUE A VICTORIA, COLOMBIE ANGLAISE.



Tous ceux de nos abonnés qui désireraient avoir les numéros 2 et 3 du vol. II de *L'Opinion Publique*, pourront les avoir en s'adressant à l'administration de notre journal.

## L'OPINION PUBLIQUE.

JEUDI, 25 AVRIL, 1872.

### A V I S.

Ceux de nos abonnés qui changent de résidence au 1er mai voudront bien nous en prévenir au plus tôt afin de faciliter l'envoi de leur journal.

### SEMAINE PARLEMENTAIRE.

Nous reprenons notre revue; elle aura le même caractère que celles des autres sessions: fidélité dans l'analyse, impartialité dans l'appréciation. Nous nous efforcerons aussi de la faire la plus complète possible afin que ceux qui ne lisent que *L'Opinion Publique* sachent exactement ce qui se passe à Ottawa.

Mardi, 16.—Courte séance. Deux interpellations de M. McKenzie, le chef de l'opposition haut-canadienne, en firent les frais. Nous regrettons de voir que cet homme politique se soit fait l'écho et l'organe du fanatisme d'Ontario, qui veut maintenant s'amuser à manger à Manitoba du prêtre et du français.

La première demande du farouche député regarde la disposition faite et à faire des réserves de terres pour les Métis et les immigrants du Nord-Ouest. C'est une vieille chanson sur un air usé. Les Métis français et catholiques en ont toujours trop, et les *agneaux* d'Ontario ont toujours peur de n'en pas avoir assez.

M. McKenzie a ensuite demandé production de la correspondance échangée entre le Lieutenant-Gouverneur Archibald et McMicken d'un côté, et le gouvernement Fédéral de l'autre, au sujet de l'invasion fénienne à Manitoba, et des relations de M. Archibald avec Riel, chef de la rébellion de 1869-1870. M. McKenzie accompagna nécessairement sa requête du petit discours de circonstance. Riel, à la tête de ses fidèles Métis, a eu le tort de vouloir repousser les bandits fénien; or, c'est un cas pendable pour un Métis français et catholique de faire montre de cette loyauté dont ces messieurs du Haut-Canada veulent garder le monopole. Et c'est un cas encore bien plus pendable de la part du Lieutenant-Gouverneur d'avoir félicité et remercié Riel et ses hommes de leur patriotisme et de leur courage. Le député de Lambton et ses enragés fanatiques du Haut-Canada trouvent tout cela odieux.

Nous sommes, dans le Bas-Canada, profondément dégoûtés de ce jeu méprisable des hommes publics du Haut-Canada. On dirait vraiment, à entendre ces gens-là, que les Territoires du Nord-Ouest n'ont été acquis que pour eux; qu'il n'y a pas de gouvernement constitutionnel à Manitoba et que ce sont eux qui doivent y régner et régenter. Il est plus que temps que cette insolence finisse et que les habitants d'Ontario sachent qu'il y a un gouvernement à Manitoba et que ce pays appartient à toute la Puissance, dont il forme une province indépendante dans ses attributions locales, tout comme le Haut-Canada. Manitoba n'a pas de leçons ni d'insultes à recevoir d'aucune autre province, pas plus d'Ontario que de la Nouvelle-Ecosse. Nous espérons que tous les députés du Bas-Canada, lorsque viendra la discussion sur les papiers demandés par M. McKenzie, montreront autant de courage que M. R. Masson, le député de Terrebonne, et feront bonne justice des outrecuidantes prétentions des fanatiques ou des charlatans du Haut-Canada.

A cette séance du 16 ont été soumis les comptes de l'année fiscale finissant le 30 juin dernier. Il y a sur les dépenses un excédant de recettes de plus d'un million sept cent mille piastres, excédant aujourd'hui à peu près doublé et qui devra atteindre six ou sept millions le 30 juin prochain. Nous donnerons prochainement, lorsque nous aurons reçu les documents, de plus amples détails.

Mercredi 17.—On a souvent déploré, à tort ou à raison, plutôt à tort qu'à raison, l'infériorité de la députation canadienne-française à Ottawa et à Québec. Ceux qui ont entendu les discours de cette séance ou qui en liront le rapport, devront changer d'opinion ou du moins reconnaître que nos compatriotes peuvent difficilement parler plus mal ou avec plus d'ignorance que les Anglais qui ont pris part à la discussion de la proposition de M. Magill sur l'opportunité de s'enquérir de l'état et de l'importance de nos manufactures. Les députés anglais ont seuls fait le débat. Ce n'est que leur rendre justice que de leur dire qu'on n'a jamais vu pareil pot pourri. Ignorance complète du sujet; étroitesse désolante d'idées; digressions et tirades violentes et hors de tout propos; langage inconvenant et grossier, tel qu'on n'en entend plus dans le plus infime de nos conseils municipaux: tel a été le fond général de ce que l'on est convenu d'appeler des

discours parlementaires. Nous devons faire exception pour quelques-uns, qui ne se sont mêlés au débat que pour ramener les orateurs à l'ordre et faire disparaître l'acrimonie du débat.

Il s'agissait de manufactures, d'industrie, et c'est précisément ce dont on a le moins parlé. M. Magill, le proposeur, s'est contenté d'affirmer que nos manufactures n'avaient jamais été plus prospères; mais que la reprise des affaires aux Etats-Unis, que la guerre avait ralenties, allait tuer nos manufactures, et qu'il fallait les protéger. C'est difficile d'être moins fort, à moins qu'on soit de la force de M. Thomas Workman, le député de Montréal-Centre. En voilà un qui a dit des choses qui méritent d'être encadrées. Tout en secondant la motion de M. Magill, M. Workman s'est déclaré opposé aux tarifs protecteurs et a répété emphatiquement que nos manufactures n'ont jamais été aussi florissantes. Il ne s'est pas arrêté en si beau chemin et il a ajouté que si nos industries continuaient à prospérer (et pour lui la chose ne fait pas doute) elles seraient bientôt en état de soutenir la concurrence, *de quelque côté qu'elle vienne*. Alors, pourquoi votre proposition? A quoi bon votre comité d'enquête sur des manufactures qui n'ont pas besoin d'être protégées?

En 1867, M. Workman posait comme candidat du haut commerce et des grands manufacturiers; nous serions curieux de savoir ce que ces derniers pensent de leur député.

Des autres membres qui se sont renfermés dans les limites du débat, les uns ont demandé la protection pour l'industrie agricole; les autres ont repoussé la protection comme inutile et ruineuse. L'hon. M. Huntington s'est constitué l'organe de ceux qui ne savent pas ce qu'ils veulent ou cherchent la conciliation impossible du libre-échange et de la protection.

En résumé, chaque député a parlé sans connaissance de cause et n'ayant en vue que l'intérêt immédiat de ses électeurs. Personne n'a daigné s'élever jusqu'à la hauteur de l'intérêt public, du bien du plus grand nombre.

Ce n'est certes pas une fausse vanité que de proclamer que notre Parlement de Québec a beaucoup mieux fait les choses et que la proposition et les discours de MM. Gendron et Trudel sur le même sujet à Québec étaient plus amples, plus élevés, mieux en rapport avec ce que demande le pays et mille fois plus pratiques et plus sensés que cette proposition et tout le verbiage de MM. Magill et Workman et de ceux qui les ont suivis.

Ce qu'il y a de plus joli, c'est que cette motion est l'œuvre de deux adversaires du gouvernement. Comment ces messieurs de l'opposition s'arrangeront-ils maintenant pour crier sur les hustings ou dans leurs journaux que le Gouvernement Fédéral ne veut rien faire pour l'industrie nationale?

Ce débat a non seulement été pauvre de pensées et de paroles, mais il a été fort incongru. Il a donné lieu à une triste passe d'armes entre les Hon. MM. Holton, Howe et McKenzie. M. Holton a sans a-propos et très inconvenablement provoqué M. Howe à propos de sa dernière lecture sur les rapports entre l'Angleterre et le Canada, et ce dernier s'est défendu avec non moins de réserve et de vivacité. Il ne s'est pas borné à la défense; il a porté la guerre dans le camp de ses deux redoutables adversaires. Il avait beau jeu contre M. Holton, que son passé annexionniste aurait dû rendre plus discret. M. Howe a été moins heureux contre M. McKenzie, qui est sans tâche sous ce rapport. Le célèbre tribun de la Nouvelle-Ecosse a eu raison d'affirmer que sa lecture avait au moins eu l'effet de provoquer de la part du *London Times* d'importantes déclarations fort explicites, desquelles il ressort que l'Angleterre ne veut pas abandonner le Canada, ne veut répudier aucun de ses engagements vis-à-vis lui, et sera toujours prête à le défendre de toutes ses forces en cas de danger. Au reste, en repoussant, par le récit de son passé tout dévoué à la cause anglaise, les accusations de déloyauté portées contre lui, il a trouvé quelques-uns des accents de son éloquence d'autrefois.

Jeudi 18.—Une heure de séance, qui n'a été qu'un feu croisé de toute espèce d'interpellations et demandes posées aux ministres sur toute espèce de sujets. Sir John A. McDonald a soumis aux Communes la correspondance relative au Traité de Washington, dont la substance avait déjà été communiquée aux journaux. Cette correspondance confirme ce que tout le monde entrevoyait déjà et donne la solution que nous laissons pressentir dans un article écrit après la signature du Traité de Washington. Pour ne point mettre d'obstacles, dans un intérêt de haute politique humanitaire, à la conclusion d'un traité qui semblait devoir assurer une longue paix à deux grandes nations, le gouvernement canadien a consenti, après d'énergiques protestations, à se désister de ses demandes: l'indemnité fénienne et certains avantages commerciaux avec les Etats-Unis en retour du droit de pêche accordé à ces derniers dans nos eaux durant dix ans. En compensation, l'Angleterre promet sa garantie, jusqu'à concurrence de deux millions cinq cent mille louis ster-

ling, pour un emprunt destiné à la construction du Pacifique et l'extension de notre système de canaux. Comme la garantie impériale nous permet d'emprunter à deux ou trois pour cent meilleur marché que sur notre propre crédit, c'est un bénéfice net de \$240,000 à \$300,000 que nous épargnerons sur les intérêts de nos emprunts. Nous nous contenterons, pour aujourd'hui, de cette courte analyse. Lorsque viendront les débats sur la question, nous ferons connaître toutes les nuances d'opinion qui se produiront.

Vendredi 19.—Séance d'affaires et de chiffres. Un crédit de \$45,000 fut voté pour explorations géologiques à faire durant cinq ans.

Le ministre des finances proposa un amendement à la loi d'émission des effets du gouvernement pour changer la condition des réserves qui, au lieu d'être toutes en or, pourront désormais se faire partie en or et partie en dépôts de papier dans les banques incorporées.

Un amendement de peu d'importance, auquel personne n'objecta, fut aussi présenté au sujet des différents actes sur la dette publique, le fonds consolidé et la conversion des différentes sécurités aux mains des porteurs.

J. A. MOUSSEAU.

### ÇA ET LÀ.

#### COMTÉ D'YAMASKA.

M. Caron, avocat, parle avec éloges des progrès industriels et commerciaux du comté d'Yamaska. M. Caron a raison, l'esprit d'entreprise se développe rapidement dans ce comté. Outre M. Sénécal, qui est trop connu pour qu'il soit besoin de le mentionner, on cite, parmi les chefs du mouvement, MM. Lafleur, d'Yamaska, F. H. Toupin et Vassal, de St. François, Duguay, de la Baie du Febvre, Arel, de St. Zéphirin, et Rascony, de St. François. N'oublions pas non plus la compagnie des mines de la rivière aux Vaches et celle des moulins à vapeur de Pierreville.

#### LE CONCERT DU 15.

Un véritable succès. Tout le monde y était, la société était aussi distinguée que nombreuse. Comme c'était en l'honneur du prince de Galles et qu'il n'y avait rien ailleurs ce soir là, les Anglais y étaient avec leurs fières épouses et leurs belles filles. Ils ont même trouvé que ce n'était pas trop mal pour des Canadiens; ils ont applaudi comme s'ils eussent écouté des gens de la race supérieure.

M. Boucher et le chœur du Gesù ont le droit d'être fiers de leur triomphe. Dire que c'était parfait, non, ce serait exagérer l'éloge; plusieurs de nos meilleures voix n'y étaient pas, la plupart des solos et duos laissaient à désirer. A propos, il est malheureux qu'on ne s'entende pas pour réunir, dans de pareilles circonstances, ce que nous avons de mieux.

Dans tous les cas, ce n'est pas un mince mérite que d'avoir si bien rendu justice à cette immortelle musique des opéras *Martha*, *la Somnambule*, *Lucrezia Borgia*. Il faut pour cela un goût délicat et des études sérieuses. C'est une bonne pensée que celle de faire connaître à notre population cette belle et grande musique; rien de plus propre à former le goût, à élever les esprits. M. Boucher ferait une œuvre utile, s'il continuait d'organiser de pareils concerts.

M. Lavigne, de Québec, autrefois de Montréal, a été l'objet d'une véritable ovation; ses nombreux amis et admirateurs ont même, peut-être, poussé trop loin le désir de l'entendre une deuxième fois, ils auraient dû écouter les explications de M. Boucher qui n'a pu se faire entendre. Dans tous les cas, la salle toute entière a admiré l'habileté avec laquelle M. Lavigne a exécuté, sur le violon, une des plus belles inspirations de Bériot. La réception qu'on lui a faite devra l'encourager à revenir se faire applaudir à Montréal.

Nous ne faisons pas nos compliments à celui qui nous a si mal rapporté les prétendus bons mots de MM. Chapleau et Jacquart. Il est assez important quand on rapporte des bons mots de ne pas en enlever l'esprit qu'ils contenaient.

#### LA PROPRETÉ.

On dit avec raison que le meilleur moyen d'éloigner des enfants toutes les maladies qui les déciment est de leur faire prendre des bains, le plus souvent possible. La propreté, les bains, le bon air, voilà des choses qui ne coûtent pas cher et qui valent mieux que les remèdes. C'est avec cela qu'on rend les enfants forts et vigoureux, sains de corps et même d'esprit.

Malheureusement il y a trop de gens qui ont plus de soin de leur toilette que de leur personne, trop de femmes qui lavent mieux leurs *planchers* que leurs enfants. Avouons-le, nous n'aimons pas assez l'eau. On est surpris de voir que les épidémies ne font pas autant de ravages parmi les anglais que parmi nous. On pourrait sans doute assigner plusieurs raisons à ce fait qui nous choque, mais la meilleure peut-être, c'est que la population anglaise fait plus de cas des lois de l'hygiène, c'est qu'elle prend des bains. Ayons des *planchers* moins jaunes, s'il le faut, et des enfants plus nets, plus blancs, et continuons l'usage des bains à tout âge. Si cet usage pouvait pénétrer dans les maisons d'éducation, au moins un peu, quel bien on ferait à la jeunesse! C'est un sujet qui mérite qu'on le traite souvent.

L. O. DAVID.

## UNE TOUFFE DE CHEVEUX BLANCS.

Récit.

III.

APPARITION.

Foulez avec respect la terre qui recouvre les morts.

CHS. STR. FOYR.

Cama latet, vis est notissima.

OVIDE.

A cette partie de son récit, le narrateur s'arrêta tout-à-coup, tira fébrilement un porte-cigare de sa poche, alluma un autre havane, et se prit à fumer comme un volcan, lançant d'énormes bouffées blanches que la marche du steamer chassait en tourbillonnant derrière nous comme des masses d'ouate flottante, vaguement éclairées par les reflets métalliques de la lune.

Il était évident que l'homme à la touffe de cheveux blancs cherchait à maîtriser son émotion.

Au bout de quelques instants, il sembla faire un effort sur lui-même, et reprit :

—A St. Joseph de Lévis, le cimetière est attenant à l'Eglise.

L'enceinte s'étend du côté nord, jusqu'à une assez grande distance, depuis l'encoignure nord-ouest de l'église, jusqu'à l'entrée sud de la sacristie, qu'elle entoure par une espèce de mur de circonvallation s'élevant à hauteur d'appui.

Le côté ouest de l'enclos était, à l'époque dont je parle, bordée par une magnifique terrasse, vaste et bien gazonnée, et plantée çà et là de jeunes érables, et de pieux surmontés généralement d'un petit anneau en fer où les paroissiens attachaient leurs chevaux, le dimanche, avant d'entrer aux offices.

C'était là le principal théâtre de nos ébats ; notre champ de bataille et notre hippodrome.

Ces pauvres pieux ont plus d'une fois porté, sur leur tête déchaquetée par la dent des chevaux, la preuve irrécusable des terribles solutions de continuité qu'un œil scrutateur aurait pu découvrir ailleurs qu'à nos jabots, et que, pour sa part, la mère Brunet s'efforçait de faire disparaître chaque soir avec un courage et une patience digne d'une meilleure cause. Les nombreuses brèches se réparaient toujours, mais avec un tel luxe et une telle variété de couleurs, qu'au bout de deux semaines il eût été très-difficile, même pour un œil exercé, de constater quelle avait été la nuance primitive de mon pantalon, chose dont je me souciais guère, du reste.

Or, précisément à l'époque dont je parle, il se faisait, dans la partie Est du cimetière, je ne sais plus trop quelle excavation. On creusait une charnière, je crois. Et, chose qui sembla étrange d'abord, mais qui s'expliqua facilement par la suite, — bien qu'aucune inhumation ne parût avoir été faite dans cette partie de l'enceinte, les travailleurs découvraient presque chaque jour quelques ossements humains, et parfois des squelettes entiers qu'ils éparpillaient çà et là dans les hautes herbes du cimetière.

Ce fut à cet endroit-là, et justement dans cette circonstance, que fut trouvée la fameuse cage de la Corriveau.

—La cage de la Corriveau... qu'est-ce que cela ? demanda quelqu'un.

—Une affreuse chose, messieurs, un sombre témoin de la barbarie d'un autre âge, une relique éloquente d'un de ces terribles drames judiciaires qui passent à l'état de légende dans la mémoire du peuple.

C'était une cage en fer, ayant la forme d'une femme, et dans laquelle le cadavre de la Corriveau, exécutée pour le meurtre de ses deux maris, resta longtemps suspendue aux yeux des passants, à la fourche de chemins qui avoisine le vieux monument de Tempérance qu'on aperçoit encore, à mi-chemin, entre le village de Bienville et l'église de St. Joseph.

Cette cage, enlevée la nuit par les habitants du lieu, fut enfouie, avec les restes qu'elle contenait, en dehors du cimetière, à l'endroit où l'on enterrait généralement les inconnus et les suppliciés. En 1830, le cimetière fut agrandi de ce côté, et c'est ce qui explique la présence de ces squelettes et de cette horrible machine à l'endroit où se faisaient les excavations dont je viens de parler.

Enfin, grâce à ces circonstances, ceux qui s'aventuraient dans le cimetière de St. Joseph, à cette époque, couraient risque de trébucher sur quelque tibia blanchi, ou de glisser sur quelque crâne humain perdu dans le trefle et le sainfoin.

C'était là un grand sujet de terreur pour notre cercle ; mais on sait que, pour moi, j'étais un esprit fort. J'aurais fait la nique à la statue du Commandeur.

Hélas !...

Un soir, un de ces beaux soirs d'été, calmes et poétiques, où toute la nature semble se concerter pour prodiguer ses enivrants, épuisée par une partie de *Barres* acharnée, pendant laquelle les échos du vieux cimetière avaient plus d'une fois retenti de nos cris de triomphe et de nos altercations, notre petite troupe se reposait.

Notre couvre-feu allait sonner ; et avant de nous envoler vers nos pénates respectives, nous devisions sur les amusements du lendemain.

Le soleil s'était caché derrière les hauteurs de Charlesbourg en caressant de reflets vermeils la coupole qui surmontait alors le Parlement de Québec. Un crépuscule splendide déployait au couchant son éventail d'or et de pourpre, et ses derniers rayons se jouaient amoureusement dans le vitrail de l'église. Les ombres s'allongeaient derrière les peupliers de l'ancien presbytère, aujourd'hui remplacé par un gracieux couvent....

Nous attendions le coup de canon de neuf heures pour nous disperser.

Je ne sais plus trop à quel propos, inspirée probablement par la tombée de la nuit et par le voisinage du champ de la mort, la conversation se prit à rouler sur les fantômes et les revenants.

Chacun tira de son sac son petit *cont'* à ma grand-mère, et chasses-galleries, loups-garous, goules, vampires et âmes en peine allèrent leur train.

Naturellement j'affichai mon scepticisme.

J'affirmai carrément que toutes ces histoires-là avaient été inventées pour effrayer les enfants peureux ; que les loups-garous n'avaient existé que dans l'imagination des ignorants, et que les morts ne revenaient jamais.

—Les morts ne reviennent jamais, fit un de mes camarades, qu'on appelait Magloire ! Es-tu bien sûr de ce que tu dis là ?

—Certainement que j'en suis sûr.

—Alors pourquoi tremblerais-tu à traverser le cimetière à cette heure ?...

Traverser le cimetière à cette heure ! cette parole eut un effet magique. A cette seule idée d'aller fouler les tombes, à la brune, notre petit groupe avait frémi, et chacun s'éloigna instinctivement du mur fatal où nous étions à moitié appuyés.

—Je ne tremblerais pas ! répliquai-je fièrement.

—Tu mens, reprit Magloire, et toi qui affirmes que les morts ne reviennent pas, je parle que, malgré ta bravoure, tu n'irais pas te coucher un instant sur cette tombe, là-bas, près de l'église, en face de la grande croix !

Cette proposition n'avait rien de bien attrayant pour moi. J'aimais les fanfaronnades, comme je vous le disais tout à l'heure ; mais la pensée de braver ainsi la mort, à pareille heure, et dans son propre domaine, me causait un certain malaise bien naturel à mon âge. Les crânes et les ossements dénudés que nous avions entrevus dans les marguerites, me revinrent à l'esprit ; une froide sueur me passa dans le dos... et je ne répondis pas.

—Il a peur, dit Magloire.

—Il n'ira pas, va, crièrent mes camarades en chœur !

Le défi était narguant, pressant, positif. Il fallait relever le gant ou perdre ma réputation...

—J'irai, dis-je, tout simplement.

Et d'un bond je fus sur le mur.

Au moment où j'allais sauter dans le cimetière, le canon de la citadelle vomit un éclair, et son lourd grondement, cent fois répété par les échos de cette limpide soirée, alla s'éteindre comme un tonnerre lointain, dans les gorges profondes des Laurentides.

—Neuf heures !... me dis-je à moi-même ; l'heure de la rentrée.....

Et le remords de la désobéissance ajoutant encore à mon émotion, j'hésitai un moment.

—Ah ! le capon, il n'ira pas ! ricana Magloire, j'ai gagné mon pari.

Il avait à peine lâché le mot, que je marchais déjà la tête haute sous les herbes touffues du cimetière, enjambant lestement les tumulus formés par les tombes, ôtant à peine regarder autour de moi... me hâtant fiévreusement...

Il y a aujourd'hui vingt ans, messieurs, que ce que je vous raconte s'est passé, et rien qu'à me rappeler les terribles circonstances de cette soirée fatale, je me sens encore frissonner de la tête aux pieds.

A mesure que j'avancais et que je sentais s'étendre autour de moi l'imposante solitude de la mort, l'effroi me gagnait.

Toutes ces pierres tumulaires qui se dressaient devant moi, projetant sous les lueurs mourantes du crépuscule, d'immenses traînées d'ombres, me semblaient autant de fantômes sortant de terre pour me barrer le passage. Les fenêtres de l'église qui s'assombrissaient de plus en plus, m'apparaissaient comme de gigantesques orbites qui d'un air menaçant me regardaient passer. J'aurais juré que la grande croix noire vers laquelle je m'avançais, se penchait vers moi en étendant ses longs bras décharnés, comme pour m'embrasser dans une inexprimable étreinte. Enfin, tout ce que j'entrevois dans la demi-obscurité qui m'entourait, revêtait mille formes effrayantes et fantastiques.

Les oreilles me bourdonnaient. Il me semblait entendre des voix souterraines qui murmuraient je ne sais quelle indéfinissable et monotone phraséologie où je croyais distinguer confusément ces paroles psalmodiées avec un ton d'ironie farouche et lugubre :

« Les morts ne reviennent point ! Les morts ne reviennent point. »

Le bruit de mes pas se mêlait vaguement à tout cela ; et le bruissement du foin que je foula sous mes pieds, résonnait à mes oreilles comme un écho monstrueux du ricardement sarcastique de Magloire.

Le cœur me battait à me rompre la poitrine. Je l'avoue, messieurs ; je ne puis dire si c'était un pressentiment de ce qui m'attendait ;

mais, pour la première fois de ma vie, j'avais peur...

Quand j'arrivai près du lieu désigné, et que je me pris à songer qu'il fallait me coucher sur cette tombe, je sentis le vertige s'emparer de moi, et j'allais peut-être m'enfuir avec épouvante, lorsqu'en me retournant, j'aperçus au-dessus du mur d'enceinte, à l'endroit où j'étais parti, les huit ou dix têtes de mes compagnons qui me regardaient.

Le maudit Magloire était même à genoux sur le chaperon du mur, pour mieux s'assurer si j'accomplissais fidèlement toutes les conditions du pari. Je le reconnus à sa maigre silhouette qui se détachait sombre et moqueuse sur les lointaines lueurs de l'horizon qui s'estompait de plus en plus.

L'orgueil me donna du courage.

Faisant un effort sur moi-même, je commençai par m'agenouiller sur le terre, lentement, lentement, le dos tourné à la planche qui servait de pierre tumulaire, et qui pouvait avoir deux pieds et demi à trois pieds de hauteur.

Mon genou avait à peine effleuré la terre, que je m'arrêtai tout à coup en frissonnant...

Un léger bruit venait de se faire entendre tout près de moi.

Ce qui se passa alors, messieurs, défie tout langage humain.

Là, tout droit, en face de moi, presque à portée de ma main, une tête de mort grimaçante me regardait dans l'ombre avec ses grands yeux sans prunelle. et... pour comble d'horreur... elle s'avancait vers moi par soubresauts irréguliers...

Le narrateur était si visiblement impressionné et paraissait s'exprimer avec un accent de si profonde conviction, que malgré toute l'in vraisemblance de son récit, et le sourire d'incredulité qu'il amena sur nos lèvres, aucun d'entre nous ne songea à l'interrompre. Exactement comme aux endroits les plus solennels des romans, la lune venait de se cacher derrière un nuage, et l'obscurité ajoutant, je ne sais quelle mise en scène mystérieuse à cette narration fantasmagorique, nous resserrâmes instinctivement notre cercle autour de l'intéressant conteur qui continua d'une voix émue :

—Vous avez peut-être rêvé, messieurs, que vous tombiez tout-à-coup du haut d'un précipice. La tête vous tourne ; vos extrémités se glacent ; vos cheveux se dressent d'épouvante ; vous sentez courir sur votre épiderme une horripilation fiévreuse ; tout le sang vous reflue jusqu'au cœur ; le cauchemar vous saisit à la gorge ; il vous semble que vous roulez éperdu dans d'insondables abîmes.

Voilà à peu près quelles furent mes sensations en apercevant cette chose formidable que j'avais devant les yeux, et qui s'avancait toujours.

Je ne m'évanouis pas cependant.

Réunissant tout ce qui me restait de forces, et me cramponnant dans un effort de suprême énergie à la planche qui se trouvait debout derrière moi, j'essayai de me retirer, lorsque tout à coup — ô comble de la terreur ! — je me sentis violemment saisir aux cheveux par quelque chose comme une main monstrueuse armée d'un million de griffes acérées...

La commotion nerveuse me foudroya.

Je poussai un cri d'indéfinissable angoisse... J'avais perdu connaissance.

## IV.

## CONCLUSION.

Je remarquai alors avec épouvante, que les cheveux de l'enfant, dont les boucles luisaient naguère d'un si beau noir, étaient devenus entièrement blancs !

L'ABBÉ H. R. CASGRAIN.

En conteur habile, l'homme à la touffe de cheveux blancs s'interrompt, ralluma son cigare qu'il avait laissé s'éteindre, et se prit à fumer avec plus d'entrain que jamais.

—Et après ? demandâmes-nous, impatients de connaître la fin de cette étrange histoire.

—Après ? reprit le voyageur : je ne me souviens plus de quoi que ce soit.

Pendant huit longues années, je n'ai eu conscience de rien de ce qui s'est passé.

Quant les premières lueurs de raison me revinrent, je me trouvais avec mon père à bord d'un vaisseau, longeant les côtes de la Floride. J'étais couché sur une planche de voyage, la tête sur un oreiller. Le soleil allait disparaître à l'horizon. La brise de la mer me caressait le visage. Je m'éveillai comme d'un long rêve.

J'appris plus tard ce qui s'était passé, et en particulier la mort de ma mère qui n'avait pu survivre au choc douloureux que lui avait fait éprouver la perte de sa santé et de ses facultés mentales.

Les médecins avaient conseillé à mon père de me faire voyager : et après un assez long séjour dans divers pays de l'Europe où je fus soumis aux traitements des princes de la science, nous revenions en Amérique.

Nous nous fixâmes à la Nouvelle-Orléans, où je me rétablis petit à petit, et où j'exerce aujourd'hui la profession d'avocat.

Maintenant messieurs, j'ai fini. Puissé-je ne pas trop vous avoir ennuyés.

—Mais cette touffe de cheveux blancs demandai-je avec curiosité ?

—Ah ! c'est juste, j'oubliais. Eh bien, c'est précisément à cet endroit de la tête que je m'étais senti saisir par cette main étrange dont

je vous ai parlé il n'y a qu'un instant. Les cheveux sont restés tout blancs depuis.

—Quelle singulière hallucination !

—Une hallucination ? non pas, monsieur.

Tout ce que je viens de vous raconter s'est passé à la lettre.

Ce crâne qui se mouvait de lui-même, il y avait tout simplement un crapaud dessous.

Ces griffes qui me saisirent par les cheveux, n'étaient autre chose que des fleurs de bardane, plante connue sous le nom vulgaire de rapsace. (1)

Ces fleurs que la science appelle involucre, et que nous appelons, dans notre langage d'enfants, des *toques*, ont une jolie corolle purpurine. Et comme, grâce aux innombrables pointes à crochets dont elles sont hérissées, ces fleurs adhèrent fortement les unes aux autres, les petites filles qui, avant les travaux dont j'ai parlé, jouaient quelque fois dans le cimetière, en faisaient des couronnes qu'elles suspendaient aux croix de bois qui surmontent les épitaphes de nos tombes canadiennes.

Voilà tout le mystère !

A ce moment, le sifflet du steamer retentit.

—Sorel ! dit le capitaine LaBelle.

LOUIS H. FRÉCHETTE.

FIN.

(1) BARDANE. *Lappa*. T. (De *lambanin*, prendre ; allusion à l'involucre hérissé de pointes acrochantes.) BARDANE COMMUNE. *L. Communis*. Goss.—(Germ.—*Lappa major*. Gaertn.—*Arctium Lappa*. L. (Rapaces. Glouteron.)—BURDOCK.—4 Tige robuste, de 1-2 p., sillonnée, ramouée, pubescente. Feuilles cotonneuses en dessous ; les radicales cordées, ovales ; les supérieures ovales, lançolées atténuées à la base. Capitules s'ob-globuleux, à fleurs purpurines. Carottes 5-fides, à tube muni de 10 nervures.—Introduite d'Europe, mais naturalisée dans tout le Canada, sur les bords des chemins, dans les cours des bâtiments, etc. Les crochets des écailles de l'involucre sont assez forts pour s'attacher à tout ce qu'ils rencontrent : aussi les hommes et les animaux ne peuvent-ils venir impunément en contact avec cette plante ap. es sa floraison.—Racine et feuilles sudorifiques. (L'ABBÉ L. PROVENCHER.—*La Fleur Canadienne*.)

Une dame rapporte une étoffe qu'elle a trouvée defectueuse.

—Ce n'est pas bien, dit-elle au commis, de vendre sans faire voir.

—Que voulez-vous, madame, répond ce dernier, il y en a tant qui voient sans acheter !

Nous trouvons dans un journal de la Nouvelle-Ecosse l'ineptie suivante :

—En quoi le prince de Galles ressemble-t-il à quinze chelins ?

—En ce qu'il ne lui manque qu'une couronne pour en faire un souverain.

PLUIE DE LARMES. — Une dame parlait, dans un salon élégant, du révérend P....., dont la conversation est quelquefois attrayante, mais toujours larmoyante :

—Je le vis l'autre jour, dit-elle, et l'écoutai pendant deux heures : tant qu'il parla, il plut.

Un belge se présente devant les tribunaux de sa patrie, afin de divorcer avec sa tendre épouse. Il argue un vice de forme dans son mariage.

—Produisez votre vice de forme, dit le président.

—Voici la photographie de ma femme.

—Quand l'un de nous mourra, disait une femme à son mari, j'irai vivre à la campagne au milieu de la verdure et des fleurs.

—Mais si c'est toi qui meurs la première ?

—Oh ! mon ami, éloignons ces tristes pensées.

Un mari rentré chez lui, à la soirée, essayait en vain de lire son journal ; sa femme assise devant lui ne cessait de le gronder et de se plaindre. Tout à coup il lève la tête :

—Tiens, dit-il, voici un magnifique article : « Le plus bel apanage de l'homme, c'est une bonne femme, une femme modeste. »

Son épouse le regardant en souriant.

—Oui, dit elle, mais où la trouver ?

—Oh ! c'est fort aisé, dit le mari, ce journal-ci nous le dit : « Dans un asile de sourds et muets. »

COMPLÈTEMENT VRAI.—La médecine indienne, connue sous le nom de Grand remède et pillules Shoshonees, sera reconnue comme étant le curatif le plus certain et le purificateur du sang lorsque le printemps, après un long et rude hiver, ouvre de nouveau les pores de la peau, et qu'un altératif est nécessaire pour faire sortir les impuretés du corps à travers ces passages naturels. Le remède et les pillules peuvent être recommandés avec certitude comme le moyen le plus certain, le moins dangereux et le plus aisé pour atteindre le but désiré, sans affaiblir les plus délicats ou incommoder les plus faibles. Lorsqu'à cause de fréquentes fraîcheurs ou d'un atmosphère impur, le sang devient mauvais et la sécrétion vicieuse, cette médecine offre un moyen prompt et efficace pour purifier le premier et améliorer celle-ci ; on peut dire franchement de cette célèbre médecine indienne qu'elle fait disparaître radicalement du système tous les éléments corrompus et en désordre.



FERD. GAGNON,

Rédacteur et Gérant pour les Etats de la Nouvelle-Angleterre (Vermont, Maine, New-Hampshire, Massachusetts, Connecticut et Rhode-Island) et l'Etat de New-York.

WORCESTER, MASS. JEUDI, 25 AVRIL, 1872.

ÇA ET LA.

L'ÉMIGRATION.

C'est en vain que nous avons cherché à faire connaître la vérité sur la situation des canadiens émigrés; c'est en vain que la Presse canadienne s'est élevée contre ces préjugés malheureusement enracinés chez certains cultivateurs sur ces prétendus avantages de l'émigration; c'est en vain qu'on prêche la colonisation; ce printemps, le torrent dévastateur roule avec plus de rapidité que jamais des flots d'émigrants au-delà de la ligne 45.

Jamais la Belgique ne pourra fournir assez de colons pour combler le vide que l'émigration de 1872 est en train de faire dans la province de Québec.

En face du fléau, si elle n'était appuyée sur la foi du patriotisme, l'espérance de former une nation distincte en Amérique, s'évanouirait chez les patriotes pour faire place à un profond découragement.

Pendant longtemps, nous avons été du nombre de ceux qui croient que les véritables causes de l'émigration sont l'extrême indigence et le manque d'ouvrage; mais les informations que nous avons obtenues par nous-même et par nos nombreux agents, sur les classes d'émigrés de 1869, 1870, 1871 et de ce printemps, nous mettent en demeure d'affirmer qu'un très grand nombre, sinon la majorité des émigrés canadiens, laissent aujourd'hui le pays par pur esprit d'aventure et par manque de patriotisme. Des cultivateurs abandonnent deux ou trois terres fertiles qu'ils mettent en fermage, pour venir tenter fortune aux États-Unis. Ils retournent généralement, au bout de quatre ou cinq ans, après avoir endommagé la santé de leurs enfants dont quelques-uns contractent des alliances qui les forcent à demeurer à jamais en ce pays.

On invoque l'industrie, on l'indique comme un remède efficace à guérir cette plaie hideuse de l'émigration. On a raison, sans doute, mais c'est le patriotisme surtout qui fait défaut.

La *Minerve* disait, il y a quelques jours, que l'ouvrage abondant en Canada, elle remarquait en même temps que "durant la dernière décennie, la population indigène, dans le Maine, a diminué de 12,792, tandis que le nombre des étrangers s'est accru de 11,428. Dans le New Hampshire, la population indigène a subi une diminution de 16,446, tandis que le nombre des étrangers a augmenté de 8,673. Dans le Vermont, il y a augmentation de 1,041 dans la population indigène, et de 14,412 dans le nombre des étrangers.

"Or, ces étrangers, nous ne le savons que trop, ce sont presque tous des Canadiens. Pourquoi donc nos compatriotes vont-ils chercher fortune dans des endroits où les Américains eux-mêmes ne trouvent pas leur compte, puisqu'ils en partent?"

"L'émigration n'est-elle pas un métier de dupes?"

La *Minerve* a raison. Les Américains laissent aux étrangers les travaux pénibles. Visitez les manufactures de laine et de coton, ces grandes artères de la prospérité dans la Nouvelle-Angleterre et vous trouverez dix étrangers, Canadiens ou Irlandais, pour un Américain, parmi les employés. Il en sera bientôt de même dans les autres branches de l'industrie, tandis que dans le commerce, c'est tout l'opposé. Les Canadiens y comptent à peine.

Voici le seul *Parceque* que nous pouvons donner au *Pourquoi* de notre confrère: les Canadiens sacrifient leur travail là où les Américains refuseraient les meilleures salaires.

C'est ce qui fait que l'émigration prend des proportions de plus en plus alarmantes. Les Américains eux-mêmes en sont découragés dans plusieurs endroits.

On nous informe qu'à deux stations sur le chemin de Worcester à Norwich, les propriétaires de manufactures ont placé des agents spécialement chargés d'informer les émigrés canadiens qu'il n'y a plus de places pour eux ni dans les manufactures ni dans les pensions de l'endroit. On se plaint de plus en plus de la modicité des salaires produite par le trop grand nombre d'émigrés de la même classe.

Pour peu que cela continue, les Canadiens qui sont aujourd'hui dans la Nouvelle-Angleterre seront forcés, pour protéger leurs salaires, de lancer des agents dans la province de Québec avec mission de combattre l'émigration. Chose bien certaine, c'est que ces agents patriotiques feraient plus de bien au pays que les sergents recruteurs du gouvernement qui se promènent en Angleterre et en Belgique aux frais de ce bon peuple qui émigre.

M. LACROIX.

Le travail que ce monsieur publie, en ce moment, dans nos colonnes, produit une profonde sensation dans le Michigan. Les plus importants journaux de Détroit se disputent notre feuille pour traduire l'esquisse de M. Lacroix. On commence à ouvrir les yeux sur les œuvres de nos ancêtres. La société historique et la société des *Pioneers* de Détroit ont offert une somme fabuleuse pour la possession d'un document de la plus haute importance sur l'histoire de cette ville; document que nous avons en mains et que nous publierons *verbatim*.

Cet excellent M. Lacroix nous écrit avec des expressions de joie et de bonheur: "J'ai vaincu ici les ennemis de notre nationalité, ceux qui avaient travesti l'histoire et jeté de la boue aux mânes de nos héroïques et valeureux ancêtres. Justice est en partie faite, mais le combat n'est pas encore fini."

Peut-être, mais avec un soldat de la trempe de M. Lacroix, la vérité sortira de sa lutte contre les préjugés.

INJUSTE FANATISME.

Les Américains ont la main malheureuse dans leurs relations avec l'Italie. Lors du 25ème anniversaire du Pontificat de Pie IX, le général Grant fit injure aux 5,500,000 citoyens catholiques des États-Unis, de ne pas

envoyer de félicitations au St. Père, à l'instar des souverains d'Europe et d'Amérique, voici qu'aujourd'hui, le drapeau étoilé était le seul qui escortait, à côté du drapeau de Victor-Emmanuel, le convoi funèbre de Mazzini!!!

Encore quelques preuves de ce fanatisme protestant et les étoiles du drapeau américain auront pâli.

AU "PIONNIER."

Ce journal semble croire que le nombre des émigrés canadiens n'est pas aussi grand qu'on s'est plu à le dire, et il s'appuie pour cela sur un rapport sur l'immigration fourni au congrès. Nous prenons sur nous d'affirmer que le rapport est incorrect; et pour plus de sûreté, nous tâcherons d'ici à un an de connaître le chiffre exact des canadiens émigrés. En attendant, voici des statistiques fournies au *Vox Populi* de Lowell par M. J. B. Hurtubise, concernant nos compatriotes de cette ville. Voici ce qu'écrivit M. Hurtubise:

"Nous sommes maintenant ici environ quatre mille. Les Canadiens ont commencé à venir ici depuis à peu près six ans; mais c'est dans l'espace des deux dernières années que le plus grand nombre est arrivé. Oui, monsieur, le plus grand nombre d'entre eux est employé dans les manufactures de coton; quelques-uns sont dans le commerce, d'autres sont ouvriers; de fait, ils remplissent toute espèce de position et suivent des professions diverses. La majorité d'entre eux vient du Canada Est. Les catholiques pratiquants assistent aux exercices religieux dans l'église de la rue Lee, dont le Rev. A. M. Garin est pasteur."

D'autre part, on nous dit que la population canadienne de Fall River, Mass., est de près de 6,000. Pensons et agissons; ces chiffres sont des stigmates.

FERD. GAGNON.

LE DÉTROIT, SON FONDATEUR, LE COURAGE, LES ÉPREUVES ET LE PATRIOTISME DE NOS AIEUX.—*Suite et fin.*

S'il me fallait énumérer toutes les grandes batailles de nos ancêtres, tous ces traits de courage, toutes ces actions d'éclat qui illustrèrent nos pères, je sens que mes faibles accents n'y suffiraient pas, ma voix s'éteindrait, et ne jetterait plus que quelques cris plaintifs avant d'avoir pu citer le tiers de leurs hauts faits; et puis avec quel crayon pourrais-je tracer ces belles pages de notre histoire? Comment pourrais-je jamais dépeindre le noble caractère, le patriotisme de ces soldats du dévouement qui, sans murmurer, sans jamais laisser échapper une plainte, sacrifiaient leurs intérêts et leur vie pour le bonheur de leurs descendants? Ah! combien de fois en lisant cette glorieuse épopée de notre nation, que de fois dis-je, mes yeux se sont remplis de larmes au simple et touchant récit de tant d'infortunes!... Il me semblait assister à quelques uns de ces drames lugubres et hideux où la mort planant partout faisait du champ de bataille une véritable boucherie. Les sauvages, surtout par un raffinement de cruauté et de barbarie, se roulaient dans le sang, ouvrant le sein des femmes enceintes, et égorgeant toutes celles qui avaient des enfants en bas âge sous prétexte qu'elles les importunaient par leurs cris et par leurs pleurs... Mais je m'arrête à ce tableau déchirant qui soulève le cœur de dégoût et n'inspire que les plus affreuses répulsions... Je jette un voile de deuil et de tristesse sur ce passé malheureux....

Ne pensons à ce que nos pères ont souffert que pour les glorifier, les vénérer et les bénir. Donnons, oui donnons des larmes à leur mémoire, et pardonnons à leurs ennemis... Pardonnez à leurs ennemis, ai-je dit?... Eh bien! oui pardonnez pour ces tribus indiennes qui ne voyaient dans les Européens d'alors que des maîtres ambitieux et despotiques, et dont ils redoutaient la présence; pardonnez pour ces Indiens; car ils ne savaient ce qu'ils faisaient; leur ignorance de la civilisation est leur plus grande excuse. Mais quand je dis pardon pour ceux là je ne le dis point pour les véritables adversaires de nos pères; je ne dis point pardon pour nos éternels ennemis, pour ces meneurs éhontés qui froidement animaient les sauvages contre nos ancêtres, en leur soufflant les pensées diaboliques du meurtre, de l'incendie, de la rapine, de l'assassinat... Non, je ne dis point pardon pour cette nation dont la trahison a fait relever son drapeau déchu sur le champ de Waterloo... Non, je le répète, point de pardon pour le lion britannique, qui, par une basse jalousie, vint déchirer et mutiler une population qui n'avait commis d'autre crime que d'être née Française et de vouloir rester Française!... Pourquoi faut-il que tant de dévouement ait été si mal récompensé par la Métropole?... Que de sacrifices ignorés, inconnus et incompris... que de douleurs muettes dans ces misérables huttes des premiers colons. L'orgueil de notre nation, que de larmes brûlantes dans les yeux de ces modernes Spartiates, de ces guerriers intrépides, apôtres de la foi, de la civilisation et du patriotisme!... Que de sanglots étouffés dans les larges poitrines de ces soldats du désespoir!... Oh! je frémis, rien que d'y songer, mon cœur bat à se briser, mon sang bouillie dans mes veines, le rouge de la douleur et de la honte me monte au front. (Pardonnez moi, lecteur, ces émotions que je sens et qui se glissent malgré moi sous ma plume.) Oui, je dis donc, de douleur pour les tortures de nos aïeux; de honte pour l'abandon de la France!... Abandonner nos pères si grands, si valeureux, si nobles, si généreux, si désintéressés;... les livrer à la merci de nos rivaux sans honneur; récompenser leurs vertus guerrières et civiques par l'indifférence et le dédain... Ah! voilà ce qui fait ma confusion, et plonge mon âme dans la tristesse!... Que cette perfide et ténébreuse Albion a bien su profiter de toutes les calamités qui accablaient alors notre mère patrie, la belle France, pour exiger l'abandon d'une partie de la colonie!... C'était la colonie entière qu'elle convoitait, mais je ne dirai pas un reste de pudeur, l'Angleterre alors n'en possédait pas, mais un reste de frayeur en songeant à la vieille gloire du grand roi, lui fit abandonner momentanément son hideux projet: comptant sur son astuce et ses noires trahisons pour obtenir le complément de la malheureuse proie qu'elle désirait si ardemment et qui lui avait été disputée si longtemps ponce à ponce, pied à pied, avec les seules ressources et le courage belliqueux et indomptable de nos ancêtres qui, sentant qu'ils avaient du sang français dans les veines, ne voulaient point qu'une tache vint salir leur noble front, dans la crainte que ce stigmate flétrissant ne rejallisse sur toute la nation à laquelle ils étaient si fiers d'appartenir.

Le traité d'Utrecht fut donc arraché des mains débiles et défaillantes de Louis XIV; car eut-elle (l'Angleterre) jamais

osé demander une pareille lâcheté à Louis le Grand dans toute la splendeur de son règne et de sa gloire?... Non... jamais... le souverain qui à 18 ans entra au parlement avec ses bottes à l'écuillère, le chapeau sur la tête et la cravache à la main, pour jeter à la face des opposants à son système, ces mémorables paroles: "L'ÉTAT, C'EST MOI"... n'eût jamais consenti à fléchir le genou devant cette insolente rivale; l'intérêt personnel ne l'eût point fait trancher les limites de son royaume; il eût préféré, pour trancher cette question, s'en rapporter à ses victorieux canons de Rocroy, de Fribourg, de Nordlingue et de Sens. Mais un demi-siècle s'était écoulé, Madame de Maintenon et Chamillard gouvernaient la France; le grand roi n'était plus qu'un fantôme; il était mort avec le siècle qui l'avait vu naître. Aussi ce traité, signe de faiblesse et de décadence n'eût-il pas le résultat que la cour de France en attendait; les hostilités ne tardèrent point à recommencer; et l'ambitieuse Angleterre enhardie par cet heureux début, voulut assouvir au plus vite son appétit féroce en s'abreuvant jusqu'à satiété dans le sang de nos frères, et humilier ainsi le plus grand peuple du monde. Ce traité, si pénible qu'il fut pour nos valeureux ancêtres, ne désarma point leur courage; ils reprirent vaillamment le fusil du soldat, et défendirent pied à pied ce reste de territoire qu'ils avaient si longtemps arrosé de leur sueurs et de leur sang. Mais l'heure fatale du 10 février vint à sonner comme un glas funèbre dans la poitrine de tous ces braves. Le traité de Versailles livra toute la "Nouvelle-France" au taciturne George III, ce gendre dénaturé de l'infortuné Jacques II, cet usurpateur ténébreux du trône d'Angleterre... Dès lors tout était fini... il n'y avait plus qu'à boire à longs traits dans le calice d'amertume! Il fallait dévorer sa honte en silence, se taire et s'humilier... Ainsi se termina cette lutte qui dura près de deux siècles et qui couta tant de sang français.

Qui peut dire ce que nos pères durent endurer pendant cette lente et douloureuse agonie qui préparait le hideux contrat de cette cession?... Qui peut dire le nombre de victimes et de martyrs qui succombèrent dans cette bataille décisive où femmes et enfants prirent les armes pour la défense de la colonie?... Ah! que de supplications à la France, que de larmes brûlantes, que de cris déchirants; que de douloureux regards vers la mère-patrie!... Mais le voluptueux Louis XV. pouvait-il comprendre tous ces désastres et tout le dévouement de tant de fidèles sujets, au milieu de ses orgies scandaleuses et de ses jouissances impures? Et d'ailleurs que lui faisait la douleur de ces enfants en appelant à leur mère? Pouvait-il entendre leurs sanglots et leurs cris déchirants? Ce monarque au Parc au cerf, ce souverain débauché qui riait avec le déshonneur des familles, et ne comptait ses ignobles plaisirs que par le nombre de ses victimes... Oh! honte à ce roi sans pudeur qui ruina la France, en abandonnant une de ses plus belles colonies, et en livrant ces valeureux défenseurs Canadiens comme un vil troupeau de moutons. Bienheureuses les contrées de la Nouvelle-France qui purent passer sous le pavillon de l'Union Américaine; du moins celles-ci sont restées... LIBRES; aussi prospérité n'a-t-elle fait que s'accroître? Mais les autres, que sont-elles devenues sous l'étendard britannique? RIEN... La misère les rongea, l'émigration les affaiblit, le monopole les tua. C'est que la liberté leur manque, et que la domination étrangère les écrase de tout son poids. Cependant malgré ce triste état de choses, j'ose espérer des jours meilleurs pour le berceau de mon enfance... Oui je le sens, avant que sept années soient écoulées, le Canada ne sera pas ce qu'il est aujourd'hui. Oui, j'espère, car ce peuple si malheureux, si tyrannisé est toujours resté le même, rien n'a pu le fléchir, ni les promesses fallacieuses et mensongères de l'Angleterre, ni son despotisme pour l'anglo-maniser. Il est resté pur au milieu de toutes ces corruptions qui l'entourent et qui forment toute la politique de la Grande Bretagne... Ah! c'est que nos infortunés frères ont gardé souvenance de leurs ancêtres; ils sont restés FRANÇAIS par le cœur, par la bravoure, par le courage, par les émotions, par l'honneur comme par la croyance; ils ont tous eu foi dans l'avenir; et un peuple qui a autant de conscience de sa dignité et de son courage, est un peuple qui ne peut jamais mourir....

C'est un moment de crise à passer, mais que le canon retentisse en Europe, que l'heure de la justice et de la réparation vienne à sonner au cadran des peuples opprimés, alors on verra s'accomplir des prodiges de valeur, on verra, dis-je, si tous nos pauvres compatriotes ne relèvent pas la tête pour renverser le joug qui les oppresse! L'instant approche, l'horizon s'obscurcit du côté de la Grande-Bretagne, de toutes parts, on s'agit devant son orgueilleuse audace qui le pousse jusqu'à injurier ses plus proches voisins, à trahir ses meilleurs amis. Ce que je dis ici, un autre l'a dit en Angleterre, et cet autre n'était pas un homme vulgaire, c'est M. Drummond, représentant, qui en plein parlement a eu la franchise, je l'oserais dire, le courage de dire à ses compatriotes que "le peuple anglais était le plus détesté de tout l'univers, en ce que tous les jours, il insultait ses plus proches voisins." Mais moi, j'ajoute dans mon humble obscurité, "qu'elle prenne garde cette ambitieuse Albion; la coupe se remplit, bientôt elle va déborder; et Dieu seul sait le châtiement qui lui est réservé. Sébastopol a déjà prouvé sa faiblesse; qu'elle prenne garde qu'une autre guerre ne vienne détruire ce reste de prestige qu'elle conserve encore chez les puissances de second ordre. Car la France, pas plus que les États-Unis ne sont disposés à souffrir ses insolences. Français et Américains pensent de même; pourquoi d'ailleurs en serait-il autrement? L'Amérique ne doit-elle pas un peu de reconnaissance à cette nation à laquelle nous appartenons par la naissance et par la cœur, et n'est-ce pas à elle qu'elle doit une partie de son Indépendance? Le pavillon français n'a-t-il pas abrité son berceau? C'était un bien jeune et bien faible enfant quand Lafayette le prit sous sa protection; aujourd'hui, grâce à la valeur de ces français conduits par Lafayette et à la haute sagesse de l'illustre et immortel Washington, cet enfant n'est plus seulement un homme, c'est un géant, un colosse redoutable que rien ne peut faire trembler!...

Honneur donc à la France pour sa participation à l'Indépendance des États-Unis. Honneur, oui cent fois honneur à ces braves champions de l'Union Américaine. Que Dieu veuille toujours sur ces deux puissances. Que les deux étendards qui s'illustrèrent de tant d'éclat en 1773 et 1774 restent constamment unis en songeant que dans toutes les phases critiques des États-Unis, la France, loin de l'abandonner, leur a toujours tendu les bras. Faisons des vœux pour la continuation de cette entente cordiale. Faisons des vœux pour le bonheur et la prospérité de l'Union Américaine. Faisons des vœux pour que l'étendard étoilé des États-Unis soit toujours la boussole qui dirigera les pas des peuples opprimés de l'ancien comme du nouveau monde. Prions Dieu qu'il relève la France la pionnière de la civilisation, qu'il protège et bénisse le Canada, mon pays!

E. N. LACROIX.

Détroit le 30 Mars 1872.



ASSOCIATION

POUR APPROVISIONNEMENT DE COMBUSTIBLE DE MONTREAL.

DIRECTEURS PROVISOIRES.

F. W. Henshaw, Ecr. | A. W. Ogilvie, Ecr. Alex. McGibbon, Ecr. | W. E. Phillips, Ecr. Richard White, Ecr. (de T. & B. White)

PROSPECTUS:

LE COUT toujours augmentant du combustible devient chaque année une question de la plus sérieuse importance pour les Citoyens de Montreal.

Les souffrances endurées par les classes les plus pauvres durant l'hiver, causées par l'approvisionnement insuffisant du combustible, ne peuvent être exagérées pendant que le coût en augmentait graduellement, de façon à devenir disproportionné aux moyens d'un grand nombre, essayant de protéger leur famille contre les rigueurs du froid.

Pour atténuer en quelque degré la misère durant l'hiver en cette cité, l'on propose de former une Compagnie à capital conjoint, dans le but de vendre du combustible, à tel prix, laquelle tout en donnant aux Actionnaires une bonne rémunération, en retour de leurs placements, fournira en même temps au public l'occasion de s'approvisionner de bois et de charbon de la meilleure qualité avec garantie de mesures et de poids, à un coût excédant raisonnablement le prix primitif.

Ann d'aider les classes ouvrières à se pourvoir de combustible durant l'hiver avec le moins d'inconvénients possible, et d'encourager les habitudes d'économie et de prévoyance, on se propose de recevoir des dépôts hebdomadaires durant les mois d'été et d'automne, pour lesquels on fournira du bois ou du charbon, et comme nouvel encouragement pour les déposants, il sera fait sur tous leurs achats un escompte de cinq par cent. Les Actionnaires de la Compagnie auront aussi droit à une réduction sur leurs achats de cinq par cent.

Revenu Evalué.

La consommation annuelle de bois dans la Cité de Montreal doit excéder 150,000 cordes. Etant donné les encouragements qu'offre cette Compagnie, on peut évaluer que les ventes atteindront le chiffre de 10,000 cordes par année, ce qui, au profit de \$1 par corde, donnera un revenu de \$10,000. Auquel le charbon ajoute la quantité de 5,000 tonnes dont l'on pourrait disposer, et donnent un bénéfice de \$1 par tonne.

Dépenses de direction 10,000 Bénéfice net 5,000 Représentant 10 pour cent sur le capital entier.

L'on verra ainsi que trois objets de première importance, seront obtenus par l'organisation de cette Compagnie

1o. Le chauffage sera fourni au plus bas prix possible et avec garantie des poids et mesures.

2o. Une nombreuse classe de nos citoyens bénéficiera par le moyen des facilités qu'ils auront de s'approvisionner pour leur hiver au moyen de paiements espacés.

3o. Les Actionnaires en favorisant cette entreprise, auront un excellent rapport sur leur placement.

Les affaires de la Compagnie seront dirigées par un conseil de cinq Directeurs, élus chaque année.

Le capital sera en premier lieu de cinquante mille dollars, divisé en actions de cinquante dollars chaque; les opérations commenceront aussitôt que le capital sera souscrit, et qu'il y aura dix pour cent de versé. L'on ne demandera pour le présent que la moitié du capital.

Applications pour souscriptions seront reçues par M. ROBERT WATSON, aux bureaux de WATSON & LINDSAY, à la Bourse des Marchands. 3-17a

POUDRE ALLEMANDE.

SURNOMMÉE

THE COOK'S FRIEND

NE FAILLIT JAMAIS, ET EST VENDUE CHEZ TOUS LES ÉPICIERS RESPECTABLES. 2-3322

CORNICHES, CORNICHES ROULEAUX, BAGUETTES A CADRES ET A ESCALIERS

A vendre à prix réduits avant l'inventaire chez L. J. A. SURVEYER, 24, RUE CRAIG, Montréal. 2-1022

BATISSE A VENDRE.

DES SOUMISSIONS cachetées adressées au sousigné et endossées "Soumissions pour bâtisse" seront reçues à ce bureau jusqu'à lundi le 29 courant, à midi, pour la bâtisse connue sous le nom de "La Banque du peuple," avec ensemble les bâtisses extérieures, clôtures, étables, etc., situées sur la rue Saint-Jacques et autres rues à Montréal, que l'acquéreur devra démolir et enlever.

Les quatre bas-reliefs sont néanmoins réservés par le gouvernement.

Les matériaux peuvent être démolis avec soin, et servir et être employés ailleurs dans la construction.

L'acquéreur sera tenu de faire enlever le tout et de nettoyer le site dans l'espace de six semaines à compter du jour de l'acceptation de la soumission. Par ordre, T. BRAUN, Secrétaire.

Département des Travaux Publics, Ottawa, 20 avril 1872. 3-17a



PROVINCE DE QUEBEC.

MONTRÉAL, 12 avril 1872.

LES personnes qui ont besoin d'OUVRIERS, JOURNALIERS, FERMERS, SERVITEURS et SERVANTES, pourront s'adresser à la Maison d'Immigration, No. 151, Rue St. Antoine, ou des Registres seront tenus à cet effet.

C. E. BELLE.

Agent des Terres et d'Immigration.

EXPOSITION UNIVERSELLE DE 1855.

MÉDAILLE DE 1ÈRE CLASSE, ALFRED LABARRAQUE & CIE.

QUINIUM LABARRAQUE

Approuvé par l'Académie Impériale de Médecine à Paris.

Le Quinium Labarraque est un vin éminemment tonique et fébrifuge destiné à remplacer toutes les autres préparations de quinquina.

Les vins de quinquina ordinairement employés en médecine se préparent avec des écorces de quinquina dont la richesse en principes actifs est extrêmement variable; de plus en raison de leur mode de préparation, ces vins ne contiennent que des traces de principes actifs.

Le Quinium Labarraque approuvé par l'Académie de médecine, constitue au contraire, un médicament de composition déterminée, riche en principes actifs, sur lequel les médecins et les malades peuvent toujours compter.

Le Quinium Labarraque se prescrit avec succès aux personnes faibles et débilitées, soit par diverses causes d'affaiblissement, soit par suite de maladies; aux adolescents fatigués par une croissance trop rapide; aux jeunes filles qui ont de la peine à se former et à se développer; aux femmes en couches et aux vieillards épuisés par l'âge ou la maladie. C'est le meilleur préservatif des fièvres.

Dans les cas de chlorose, anémie, pâles couleurs, ce vin est un puissant auxiliaire des ferrugineux. Associé par exemple aux pilules de VALLET, il produit des effets remarquables par la rapidité de son action.

AGENTS SPECIAUX POUR LE CANADA:

DEVINS & BOLTON.—FABRE & GRAVEL, Montreal, Ed. GIROUX, Québec.

GOUDRON DE GUYOT.

Liquueur Concentrée et Titrée.

M. Guyot est parvenu à enlever au goudron son acreté et son amertume insupportables et à le rendre très soluble. Mettant à profit cette heureuse découverte, il prépare une liqueur concentrée de goudron, qui, sous un petit volume, contient une grande proportion de principes actifs.

pour obtenir à l'instant un verre d'excellent eau de goudron sans goût désagréable. Chaque goutte ainsi préparé soi-même son eau de goudron au moment du besoin, ce qui offre économie de temps, facilité de transport et évite le manèment si désagréable du goudron.

Le Goudron de Guyot a donc tous les avantages de l'eau de goudron ordinaire, sans en avoir les inconvénients. Il suffit d'en verser une cuillerée à café dans un verre d'eau

Le Goudron de Guyot remplace avec avantage bien des tisanes plus ou moins inertes, dans les cas de rhumes, bronchites, toux, catarrhes.

Le Goudron de Guyot est employé avec le plus grand succès dans les maladies suivantes:

EN BOISSON: — Une cuillerée à café pour un verre d'eau, ou deux cuillerées à bouche par bouteille:

BRONCHITES, CATARRHE DE LA VESSIE, RHUMES, TOUX OPINIÂTRE, IRRITATION DE POITRINE, COQUELUCHE.

EN LOTIONS: — Liqueur pure ou étendue d'un peu d'eau.

AFFECTIONS DE LA PEAU, DEMANGEAISONS, MALADIES DU CUIR CHEVELU.

EN INJECTIONS: — Une partie de liqueur et quatre d'eau.—Efficacité toute spéciale.

ÉCOULEMENTS ANCIENS ou RÉCENTS, CATARRHE DE LA VESSIE.

Le Goudron de Guyot a été expérimenté avec un véritable succès dans les principaux hôpitaux de France, de Belgique et d'Espagne. Il a été reconnu que, par les temps chauds, il constitue la boisson la plus hygiénique, et surtout pendant les temps d'épidémie.—Une instruction accompagne chaque flacon.

PRIX DU FLACON: 2 FRANCS.

AGENTS SPECIAUX POUR LE CANADA:

DEVINS & BOLTON.—FABRE & GRAVEL, Montreal—Ed. GIROUX, Québec.

CHARBON DE BELLOC.

Approuvé par l'Académie Impériale de Médecine le 27 Décembre, 1849.

C'est surtout à ses propriétés éminemment absorbantes, que le Charbon de Belloc doit sa grande efficacité. Il est spécialement recommandé contre les affections suivantes:

CASTRALGIES, DYSPESPIE, PYROSI, AIGREURS, DIGESTIONS DIFFICILES, CRAMPES D'ESTOMAC, CONSTIPATION, COLIQUES, DIARRHÉE, DYSENTERIE, CHOLÉRIE.

MODE D'EMPLOI.—Le Charbon de Belloc se prend avant ou après chaque repas, sous forme de Poudre ou sous forme de PASTILLES. Le plus souvent, le bien-être se fait sentir dès les premières doses. Une instruction détaillée accompagne chaque flacon de poudre et chaque boîte de pastilles.

PRIX DU FLACON: 2 FRANCS. PRIX DE LA BOITE: 1 FRANC 50.

AGENTS SPECIAUX POUR LE CANADA:

DEVINS & BOLTON.—FABRE & GRAVEL, Montreal—Ed. GIROUX, Québec

LE CHRIST EN CROIX

MAINTENANT en exposition et à vendre à très bon marché, chez M. N. Rhéaume, No. 75, Grande Rue St. Laurent, une magnifique peinture à huile représentant le Christ en Croix, et de dimensions suffisantes pour le Maître Autel d'une Eglise. Cet admirable tableau a été reconnu comme un chef-d'œuvre par tous les meilleurs artistes de Montréal. 3-14d

MANUFACTURE CENTRALE DE MARBRE. 61—RUE ST ALEXANDRE—61 (Vis-à-vis l'Eglise Saint-Patrice.)

TANSEY & O'BRIEN, SCULPTEURS.

MANUFACTURIERS de toutes sortes de monuments en pierre et en marbre, devant de cheminée, dessus de meubles, marbres pour tombeaux, Autels, etc., etc. 3-141

H. P. LABELLE,

MAGASIN DE

MEUBLES,

91

RUE ST. LAURENT, 3-81 MONTREAL.

UNE BONNE CHANCE. Un médecin établi depuis une quinzaine d'années dans une des bonnes paroisses au Nord de St. Laurent, céderait sa place à un confrère qui ferait l'acquisition de l'emplacement qu'il occupe actuellement.

C'est une propriété bien bâtie et ornée de plantations nombreuses; la maison spacieuse, chaude, est divisée en douze appartements presque tous peints. Les dépendances offrent beaucoup de commodités.

A proximité des chars et de la navigation. S'adresser à ce bureau. 3-81f

J. D. NORMANDIN, RELIEUR, REGLEUR ET J. MANUFACTURIER DE LIVRES BLANCS.



No. 36 RUE ST. VINCENT, MONTREAL. 3-422

A. BELANGER

MAGASIN DE

MEUBLES

276, Rue Notre-Dame

MONTREAL.

SOCIÉTÉ DE CONSTRUCTION METROPOLITAINE.

LE LIVRE D'ACTION de cette SOCIÉTÉ a été déposé entre mes mains et sera ouvert aux souscripteurs le et après le premier Mars prochain.

ALFRED BRUNET, 38, Rue St. Jacques. Montréal, 26 Février 1872.—3-9-1

CANAL LACHINE.

AVIS est par la présente donné, que l'eau sera retirée du Canal Lachine le dix (10) courant, ou aussitôt que les réparations pourront avoir lieu, et sera retenue jusqu'à ce que les réparations nécessaires soient complètes

Par ordre, (Signé) JOHN G. SIPPPELL, Ingénieur résident. 3-15c

THOMAS MUSSEN,

Marchand en Gros et en Détail de SOIERIES et POPELINES IRLANDAISES, GANTS D'ALEXANDRE, et autres Fabricants de renom.

TAPIS ET PRELATS DE CHOIX, De Velours, Bruxelles ou Tapesty. ORNEMENTS D'EGLISES, Tentures pour Salons, Franges en Soie, etc., 267 ET 259, RUE NOTRE-DAME, MONTREAL. 2-2122

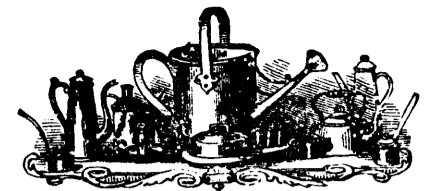
F. X. BEAUCHAMP,

(Successor de D. Smilie.)

BIJOUTIER ET IMPORTATEUR DE PIERRES PRECIEUSES. 134—RUE ST. FRANCOIS-XAVIER—134 MONTREAL. 2-2522

C. T. BERNIER

LE plaisir d'annoncer à ses amis et au public qu'il vient d'ouvrir un magasin de nouveautés au No. 167, Rue St. Joseph, près du Carré Chabouillet. La plus grande partie de ses marchandises ayant été achetées directement sur les marchés Européens, est une garantie suffisante pour le public des avantages qu'il trouvera à son établissement. Il attire tout particulièrement l'attention des familles, ainsi que des marchands de la campagne sur les départements suivants où ils trouveront de grands avantages. DRAP, TWEEDS, SOIE NOIRE, ETOFFE A ROBE, INDIENNES, COTON JAUNE ET BLANC, COTON A DRAP, SERVIETTES, ETC., ETC. 2-1522 C. T. BERNIER.



ATELIERS DE FERBLANTIERS ET PLOMBIERS.

Enseigne de la grosse Cafetière rouge, 98 Rue St. Laurent. T. St. George continuera à prendre des commandes pour posage de tuyaux à gaz et à l'eau, pour ouvertures en ferblanc, tôle et ardoise; pour ouvrages à la campagne, aux églises, couvents, collèges et maisons particulières. Fournaises à air chaud posées d'après le système le plus connu. On trouvera chez le sousigné des réfrigérateurs améliorés. T. ST. GEORGE, 98, RUE ST. LAURENT. 2-2422

LIBRAIRIE NOUVELLE ALPHONSE DOUTRE ET CIE.,

(Coin des Rues Notre Dame et St. Gabriel,) MONTREAL. Reçoivent constamment ce qu'il y a de plus nouveaux en ROMANS, MEDECINE, MUSIQUE, &c. Toutes demandes pour livres seront exécutées avec la plus grande promptitude. 3-522

LAURENCELLE & VARY.

FABRICANTS DE CHAUSSURES DE GOUT Pour Dames et Messieurs.

CHAUSSURES FAITES A ORDRE. Importateurs de Chaussures Anglaises et Françaises de première qualité. Ont constamment en mains des chaussures à semelle de Liège, etc., etc. No. 303, RUE NOTRE-DAME. 2-3122

SIROP DE GOMME D'EPINETTE ROUGE DE GRAY.

LES effets de la Gomme d'Épinette Rouge dans les maladies des Poumons et de Gorge, tel que la Toux, le Rhume, l'Asthme, la Bronchite, etc., sont vraiment étonnants. Dans cette préparation, toutes les excellentes propriétés de la Gomme y sont soigneusement gardées. Prix: 25 centins par bouteille. A vendre chez tous les principaux pharmaciens du Canada. En gros et en détail chez le préparateur HENRY R. GRAY, PHARMACIEN, 144 Rue St. Laurent, MONTREAL. (Etabli en 1859.) 2-2422

ETABLISSEMENT EN 1854. GEORGE YON, Plombier et Ferblantier. 241—RUE ST. LAURENT—241 (2ème Porte de la Rue Ste. Catherine.)

AVIS.

LES ABONNÉS DE L'OPINION PUBLIQUE trouveront à faire encadrer leurs gravures à bas prix, chez N. RHÉAUME, 75—RUE ST. LAURENT.—75 2-47 f

ETABLISSEMENT EN 1854. GEORGE YON, Plombier et Ferblantier. 241—RUE ST. LAURENT—241 (2ème Porte de la Rue Ste. Catherine.)

GEORGE YON a maintenant à son magasin un grand assortiment de Glacières réfrigérantes. Poêles de cuisine avec tous les vaisseaux nécessaires pour l'usage de la maison, théières, cafetières, Boîtes à épices, à thé, à café et sucre. Moules à blanc-mange, à gelée et à patés. Couteaux, Fourchettes et Cuillères. Arrosoirs, Bains de siège, Bains de pieds, Bains ovales de toutes les grandeurs. Sabotiers pour crème à la glace. Toute commande pour plombage, Bains et Water Closets, et ouvrage en ferblanc, zinc, tôle, exécutés avec soin. 2-45x



DEPARTEMENT DES DOUANES. Ottawa, 19 Avril 1872. L'ESCOMPTE AUTORISÉ sur les ENVOIS AMERICAINS, jusqu'à nouvel ordre, sera de 10 pour cent. R. S. M. BOUCHETTE, Commissaire des Douanes. 1f

O. DESMARAIS, PHOTOGRAPHE.

(Coin des Rues Craig et St. Laurent,) MONTREAL. On prend des photographies de toutes grandeurs. Photographies encadrées à bon marché. 2-45x

RÉFRIGÉRANTS PATENTÉS.

DE \$8 A \$40. Ces RÉFRIGÉRANTS ont plusieurs améliorations désirables qui ne peuvent être trouvées dans les autres, et comme nous avons employé les mêmes ouvriers pendant les dix dernières années, c'est une garantie de leur qualité. Nous avons en mains un assortiment considérable de POELES DE CUISINE, COUCHETTES EN FER, FONDUS A RESSORTS DE TACHER, OBJETS EN ÉTAIN ET VERNISSÉS, POTS A THÉ ET CAFÉ AMÉLIORES, ETC., ETC., ETC. Aussi, devant arriver dans quelques jours, un Stock considérable de COUCHETTES EN FER TRAVA, LIÈGE ANGLAIS. MEILLEUR ET CIE., 526, Rue Craig. 2-1822

Imprimé et publié par G. E. DESBARATS, 1, Côte de la Place d'Armes, et 319 Rue St. Antoine, Montréal, Canada.